

Séance du Samedi 3 février 1917, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: M. Litz, Rattard, Bally.

Licence: M. Musard.

Le Doyen annonce que M. Musard a obtenu le diplôme de Licence en Lettres.

M. von Pack.

M. von Pack demande une attestation certifiant qu'il a suivi les cours de la Faculté. Accordé.

M. Schenker.

M. Schenker, privat-docent, annonce pour le semestre d'été, à côté de son enseignement de suppléant, une conférence pratique d'allemand moderne.

M. Flournoy.

M. Flournoy a fait savoir qu'il a dû suspendre jusqu'à nouvel avis ses cours pour raison de santé. Il a proposé M. Reverdin comme suppléant.

La Faculté décide de ne pas remplacer M. Flournoy ce semestre.

Demande d'enseigner:

M. Fr. Grandjean.

M. Fr. Grandjean demande l'autorisation de faire au semestre d'été un cours de privat-docent sur les précurseurs français du bergsonisme. La Faculté reconnaît que, sans être docteur, M. Grandjean, est au bénéfice de l'ancienne loi, attendu qu'il a déjà enseigné comme privat-docent.

Séance d'examen.

La Faculté des Sc. éc. et soc. a fait savoir qu'elle renverra exceptionnellement sa prochaine session d'examen après les vacances de Pâques. On décide de toutfois de maintenir la date habituelle de la session d'examen de Lettres.

M^{me} Musumeci

M^{me} Musumeci, née Rissou, demande à se présenter au second examen de Licence, bien que le délai fixé par le règlement soit expiré. La Faculté accorde cette demande en raison des motifs exposés par M^{me} M.

Journée Universi-

taire

Diverses idées sont émises à propos de la participation de la Faculté à la Journée Universitaire du 17 mars; on décide de renvoyer à une prochaine

M^{re} de Quervain.

séance les décisions à prendre.

Une demande d'inscription présentée par
M^{re} de Quervain sera examinée plus tard

Séance levée à 6 h. 1/2.

Le Secrétaire: Ch. Bally.

Séance du Samedi 3 mars 1917, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: MM. Seif, Oltramare, François,
De Aue, Muret, Bally.

Séance d'examen.

La prochaine session d'examen aura lieu du
12 au 16 mars. So sont présents:

pour le 1^{er} examen M. Donkinger, pour le
second M. Chivalier.

Demande d'étudiant.

M. Huguenin.

M. Huguenin, qui n'a été libéré que tout
récemment de service militaire, demande à
subir le second ex. de Licence au session
extraordinaire au commencement du prochain
semestre. Accordé.

M. Erkman.

M. Erkman, sujet Luxembourgeois, ayant
fourni la preuve d'étude suffisante en
latin, est dispensé totalement du premier
examen de Licence.

M^{lle} Rosenbaum

M^{lle} Rosenbaum sera autorisée excep-
tionnellement à se présenter au second exa-
men de Licence après expiration de délai
réglementaire.

M. Marc Dufaux.

M. Marc Dufaux sollicite l'équivalence de
la Licence en Sorbonne, catégorie philoso-
phie. La question est renvoyée à une
Commission composée de MM. Seif, Président,
Bavrier, Bally.

Enseignement de
l'histoire.

M. Drama a demandé au Doyen si

la Faculté serait disposé à faire une démarche auprès de la Société Académique en faveur de la création d'une chaire d'histoire de l'art.

À la suite d'explications fournies par M. De Cuv, la Faculté décide de ne pas intervenir dans ce sens, M. De Cuv restant libre de faire cette démarche en son nom personnel.

Maturité Fédérale.

M. Dupesquier a demandé au Doyen si la Faculté admet l'équivalence de la Maturité Fédérale avec la Maturité cantonale. Réponse négative.

Crédits.

Le Doyen informe que le Département met à la disposition de la Faculté le crédit annuel de 1000 fr. pour le fonds de la Bibliothèque et le crédit extraord. de 1000 fr. pour le fonds cours et conférences. Il demande en même temps la justification de l'emploi de ces crédits.

Bibliothèque

M. Seif propose d'avoir régulièrement et sous surveillance, la Bibliothèque aux étudiants désirant y travailler. La question est renvoyée à la Commission de la Bibliothèque.

Séance levée à 7 h.

Le Secrétaire: Ch. Bally

Séance du Samedi 28 avril 1917, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: MM. Muret, Seif, De Cuv, Bonnier, Olhmann, Bally.

Résultats des examens.

de Licence.

Ont obtenu le diplôme: MM. Chevalier et Huguenin. M. De Kinger a réussi le premier examen.

Communications du

Doyen

Le Département a accordé un congé à M.

Fleurbaey pour le présent semestre.

Une somme sera prélevée sur le fonds Cours et Conférences pour indemnité au préparateur chargé de service des projections.

M. Deonna, empêché par le service militaire, ne fera pas son cours ce semestre.

Le Doyen a écrit à M. de Stouffge pour lui en sujet des irrégularités signalées lors la précédente séance.

Maturité fédérale.

Plusieurs porteurs de diplôme de Maturité fédérale demandant l'immatriculation. La Faculté ne reconnaît pas l'équivalence de ce grade avec la Maturité cantonale. Cependant, le règlement de la Maturité fédérale devant être prochainement révisé, on décide d'admettre à l'immatriculation les porteurs de ce diplôme sous leur donner accès aux examens de Licence.

Programme de Semestre d'hiver.

Le Doyen donne lecture du programme de cours de Semestre d'hiver. A ce propos on décide que M. Werner écrive à

M. Fomelat.

M. Fomelat pour savoir s'il accepterait que des démentes fussent faites en vue de le réintégrer dans sa chaire au prochain semestre. Des observations sont faites

M. Reber.

à M. Reber qui depuis plusieurs semestres ne fait pas les cours de privat-docent annoncés par lui au programme.

Demande d'enseigner.

M. Karzewski.

M. Karzewski sollicite le titre de privat-docent en faisant valoir une grammaire russe qu'il désire présenter en manuscrit comme thèse d'habilitation ^{de langue russe} et les cours qu'il fait aux Internes depuis octobre 1916. Après discussion des objections de principe présentées par M. M.

Muet, Leitz et De Caze, la Faculté, prenant en considération la situation exceptionnelle de ce jeune M. Karzowski, l'autorise à présenter sa thèse manuscrite ^{en} réservant la question de l'impression de ce travail, s'il est accepté.

M^{lle} Nussbaum, D^r phil. de Vienne, avec une thèse latine sur un sujet de philologie classique, demande à faire un cours de traduction d'allemand, en présentant comme thèse d'habilitation un travail, rédigé en français, sur les traditions populaires bataves comparées avec celles de l'Engadine. La Faculté constate que les thèses de M^{lle} Nussbaum n'ont pas un rapport suffisant avec l'enseignement qu'elle se propose de faire, et émet un préavis défavorable.

M. Muet rapporte au nom du jury, qui propose d'accepter la thèse de M. Ronat avec quelques modifications. Approuvé.

Sur préavis favorable de MM. De Caze et Leitz, M. Florinetti, qui a passé le premier examen de Licence en juillet 1915, est autorisé à être interrogé sur l'histoire générale, conformément à l'ancien règlement.

— empêché par la service militaire, obtient un délai pour se présenter au second examen de Licence.

— actuellement mobilisé, demande si le présent semestre pourra lui être compté. Accord.

Une apparition étant demandée par la Faculté de Droit et de Sc. Ec. et Soc., la Faculté de Lettres fera savoir que ^{est} apparition lui ~~est~~ également nécessaire depuis longtemps.

Séance levée à 7 h.

Le Secrétaire : Ch. Hally.

M^{lle} Nussbaum.

Doctorat ès Lettres.

M. Ronat.

Licence en histoire

M. Florinetti.

M. Mathey de l'Étang.

M. Eng. Wible.

Question de l'assur.

sur.

Séance du Samedi 19 mai 1917, à 5h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: 44. ^{et} Naville, Lutz, François, Boursier, De Cuvier, Bally.

Chaire d'histoire de l'art.

Le Doyen annonce que la Société Académique, par une lettre dont il donne lecture, accepte la proposition de la Faculté de créer une chaire d'histoire de l'art, et qu'elle offre à cet effet une subvention de 2000 fr. payable en 10 annuités de 200 fr.

Après une assez longue discussion, on décide que le Doyen écrira à la Société Académique pour la remercier au nom de la Faculté et l'informer que son offre est acceptée sans modification, qu'un candidat ne sera nommé officiellement en avant, mais le Doyen pourra faire part des vœux de la Faculté au chef de Département dans un entretien qu'il aura prochainement avec lui.

Chaire de grec.

~~La Faculté décide de ne pas pourvoir à la succession de M. Jules Nicot tant que ce dernier n'aura pas donné sa démission.~~

Demandes d'enseigner

comme Privat-Docent.

M. Velleman

M. Velleman sollicite la faculté de grec pour la latine et la philologie anglaise, en faisant valoir, outre une thèse de doctorat sur un sujet d'économie politique, une grande latine, et un enseignement d'anglais à Neuchâtel. La seconde demande de M. Velleman est écartée. M. Lutz de la première, M. Muret est chargé de rapporter sur la grammaire latine de requérants.

M. Ritter.

M. Ritter, lic. de lausanne, demande à enseigner l'histoire suisse et la dialectologie.

Doctorat ès Lettres:

M^{lle} E. Kunz.

: M. Pittard

: M. Dufaux.

: M. Silvestrini

Concours Fleischer.

M. Tavelot.

gile décerné. Les titres sont reconnus suffisants.

M^{lle} E. Kunz a présenté une thèse sur Le caractère suisse de l'œuvre de Goethe et Keller. Le jury sera composé de M. B. Bouvier, président, J. de Raymond et Schenker.

M. Pittard a terminé sa thèse sur Le naturalisme en Helvétie au XIX^e siècle. Le jury sera composé de M. Bouvier et Frenay.

M. Dufaux, à qui l'équivalence de la licence de Paris a été refusée, sera soumis à un examen complémentaire comportant une dissertation française, une interrogation sur l'histoire générale et l'explication d'un texte latin ~~choisi~~ (programme du premier examen).

M. Silvestrini, lic. ès lettres de l'université de Genève, demande à accéder au doctorat. M. Lutz rapportera sur l'équivalence de la licence de l'université de Genève avec la nôtre.

M. Bouvier rapporte: le jury propose un prix de 300 fr. pour un recueil de vers de M^{lle} Martin, un accessit de 150 fr. pour un recueil de vers de M. Girardin et un accessit de 50 fr. pour un manuscrit de M. J. Alphonse. Approuvé.

Séance levée à 7 h 1/2.

Le secrétaire: Ch. Bally

Séance du Samedi 2 juin 1917, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: M. Muret, Lutz, De Cus, E. Naville, Bouvier, Melcher.

M. Tavelot a fait savoir qu'il renouvellerait la faculté de son initiative (v. proc. v. verbal).

de la précieuse séance), mais desiré qu'il ne soit
pas donné suite aux démarches proposées.

Chaires de M. H. Ed.
Naville et François.

La Faculté émet un vœu favorable au
renouvellement du mandat de professeur ex-
traordinaire de M. H. Ed. Naville et François.

Chaire d'histoire de
l'art.

Le Chef de Département a fait savoir
au Doyen, dans une entretîment du 1.12.12, en
avec lui, que le Conseil d'Etat n'accepte-
rait pas de limite de temps au service
de la rente offerte par la Société des
Sciences, ^{mais} demande que celle-ci s'en-
gage à verser un capital de 30000 fr. au
service une rente qui ne cessera d'être versée
chaque année.

On décide que le Doyen écrive au Départe-
ment que la Faculté maintient sa propo-
sition de créer une chaire d'histoire de l'art
et espère qu'une solution pourra être trou-
vée à bref délai.

Prix Aniel

M. Rouvier rapporte : la Commission, après
avoir examiné le travail de M. Nispe, re-
connait que l'ouvrage de M. H. Naville,
ne relève ^{pas} des concours de ^{littérature} ~~philosophie~~, et
décide d'accorder le prix au recueil de vers
de M. Cuchet-Albert : Le collier d'étoiles.

Doctorat ès Lettres:
M. Lenz.

M. Lenz, Polonais, demande à accéder au
doctorat. Il pourra se présenter en faisant
l'examen de doctorat en philosophie.

: M. Silvestrini.

M. Lenz rapporte sur le cas de M. Silvest-
rini. Sur sa proposition, la Faculté décide de
demander au candidat la seconde partie de
la licence.

Demande d'enseigner:
M. Velleman

M. Lenz, rapporteur, fait en faisant
quelques réserves, émet un vœu favorable.
M. Velleman est autorisé à enseigner

Baccalauréat: M. Mercier.

Dies académiques.

Internés

le latin comme privat-docent.

M. Mercier, porteur de Diplôme de maturité fédérale, demande à accéder à la licence en faisant le baccalauréat allégé, c'est-à-dire, de quelques épreuves. M. Seif examinera la question.

Le Doyen informe que, pressé par le temps, il a pris sur lui d'organiser un repas qui réunira les professeurs et les étudiants de la Faculté à Bellin.

M. Muret annonce que le ministère français de l'Instruction publique propose d'admettre les étudiants de Genève ~~à~~ compter aux internés dans ses universités et propose de laisser les professeurs de l'université de Genève de leur faire subir les examens conformément aux programmes français. La question sera discutée au Sénat.

Séance levée à 7 h.

Le Secrétaire: Ch. Bally.

Séance du Samedi 16 juin 1917, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: M. M. Seif, Muret, Bally.

On décide d'accorder à M^{lle} Löff, sur sa demande, un certificat attestant qu'elle a subi avec succès un examen complémentaire ^{en} conférant l'équivalence de la maturité et qu'elle a été régulièrement immatriculée.

M. Boghossian

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Lausanne a fait savoir que M. Boghossian ne s'est pas acquitté intégralement des droits d'inscrip-

tion pour l'examen de Licence, auquel il s'était présenté sans succès. M. Boghosian était actuellement candidat à notre Licence ès sc. mor., le Doyen le convoquera et rapportera sur son cas.

M. Monay.

M. Monay, interné belge, étudiant régulier en Lettres, désirant se présenter à la Licence en octobre, demande l'équivalence des semestres qu'il a faits en Belgique, ce qui lui est accordé; et voudrait en outre être exempté de quelques épreuves de la petite Licence. M. Seitz examinera la question.

M. Mercier.

M. Seitz rapporte sur le cas de M. Mercier. Il propose qu'on lui demande l'examen écrit complet du Baccalauréat et les épreuves orales ~~suivantes~~ de langue grecque, littérature française et ~~philosophie~~ logique. Adopté.

Session d'examen.

Les examens de Licence commenceront le jeudi 5 juillet.

Examens des internés.

Le Sénat (s'est prononcé) a décidé d'instituer une session d'examen pour les internés. Les inscriptions seront gratuites.

M. Muret rapporte au sujet des examens de Lettres: il propose que M. Mazou soit appelé à diriger les épreuves de grec. Le sera présenter: ~~M. Muret~~, la.

pour la licence en langues modernes:

M. ^{Gosse} ~~Seitz~~, et Bérard; pour la licence classique, MM. Labrousse et Cressot;

pour la Lic. langues et litt. étrangères

vivantes: MM. Amiax, Blanchot et Pons.

M. Leloy, qui n'a pu prendre ses inscriptions, sera invité à s'inscrire. M. Berard se présente en juillet au premier examen, et pourra être autorisé à passer le second en octobre. M. Labumière doit être réhabilité dans quelques jours, mais attendre sans doute un mois.

Le jury, qui siégera en conseil pour tous les examens, sera composé de MM. Bouver, Kunt et Oltramare, ^{et Kappeler} et l'adjointra M. Schenker pour l'allemand ~~et l'anglais~~ ^{français}. L'échelle d'appréciation sera celle de la Licence genevoise. La liste des examens de la Faculté et des examens des internes sera dressée dans la prochaine séance. MM. Kunt et Kappeler prépareront des projets.

Le Doyen fait savoir que le ministre de Suisse à Berlin et la Légation d'Allemagne à Berne l'ont informé qu'aucune charge n'avait été relevée contre M. Lubbing; l'enquête du Département de justice et police de Canton de Vaud a abouti également à un non-lieu. Seule une lettre du Recteur de l'université de Lausanne à M. Kappeler apportée sans l'appui de preuves positives.

La Faculté renvoie à la prochaine séance la décision à prendre au sujet de la demande d'enseignement de M. Lubbing.

Séance ouverte à 7h.

Le Secrétaire : Ch. Balley

M. Lubbing.

Séance du samedi 23 juin 1917 à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: MM. Bouver, Muret, Oltmann, Seif, De Cne, Bally.

M. Boghossian.

Le Doyen fait savoir que M. Boghossian, dont il a été question dans la dernière séance, n'est pas étudiant de la Faculté.

M. Monay.

M. Monay a informé M. Seif qu'il ne demande aucune diminution du programme de la première Licence.

Tableau des
examens

Le tableau des examens de Licence et des examens des internes est dressé sur la base des projets de MM. Werner et Muret.

Candidats à la
Licence.

Sont candidats à la Licence:

1^{er} examen: MM. Briquet, Wille, Arhin, M^{lles} Hug et Martin.

2^e examen: lettres class.: M. Frickiger;

histoire: M. Florinetti;

(sciences morales: M. Boghossian;

lettres modernes: MM. Girardin et Kothey de l'Etang.

L'examen annuel de M^{lre} de Quersan est fixé au 3 juillet.

M. Lubbing.

Sur la proposition de M. Oltmann on décide de prier M. Lubbing de retirer sa demande, et, en cas de refus, de lui faire savoir que la Faculté tranchera la question par un vote.

Séance levée à 7 h. 1/2

Le Secrétaire: Ch. Bally.

Séance de vendredi 13 juillet 1917, à 2 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents : M. Leitz, Munch, Bouvier, François, Bally.

M. Lubbing.

Résultats des
examens.

C^t Sauvage.

Enseignement pratique
des langues modernes.

M. Maxeiner

Le Doyen annonce qu'il a fait connaître à M. Lubbing la décision de la Faculté sur la question.

Baccalauréat : obtiennent le diplôme
M. M. Bouvier, Epstein, Auvard.

Licence 1^{er} examen : M. M. Brives
et Witté.

2^d examen : Lettres classiques :
M. Frütiger. Lettres modernes M. C.
Girardin et Ketting de l'Étang.
Histoire : M. Florinetti.

Avant de quitter Genève le Commandant
Sauvage, par lettre au Doyen, a exprimé
sa reconnaissance envers la Faculté.

M. M. Werner et Bally exposent
l'état de la question. Une nouvelle
entrevue avec le Chef de Département aura
lieu en automne. La Faculté propose
de faire passer l'organisation
des enseignements (allemand, anglais, latin,
et en second lieu, ceux d'italien, d'espagnol
et de russe. On peut tout en
un seul point pour le recrutement du
personnel en temps voulu, et la
Faculté veille à ce que la valeur
de titre de privat-docent ne soit pas
diminuée par le choix des maîtres.

M. Maxeiner, bachelier en théologie de
la Faculté Libre, demandant d'accéder

à la Licence. Comme il n'a pas encore
la maturité, on l'informera que
la maturité Cantonale est valable
pour l'accès aux examens, la
maturité Fédérale ne donnant droit
qu'à l'immatriculation.

Séance levée à 3 h.

Le Secrétaire : Ch. Bally

Séance du vendredi 5 octobre 1917, à 4 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents : M. Lutz, De Cus, Oltramare,
François, Muret, Bally.

Examens

Candidats à la Licence 1^{er} examen :

M^{lle} Gaillard Alice.

M. Grandjean Henri.

M. Hahn Philipp.

M^{lle} Berthet Renée Avelin.

" Hug.

— au 2^d examen (Lettres modernes).

M^{lle} Rosenbaum Vera.

On dresse le tableau des examens, qui au-
ront lieu du 15 au 23 octobre.

† Le tableau des examens
de Philosophie (programme pro-
posé par M. Le Lay, interne),
sera ^{établi} ~~dressé~~ par les soins de
M. Werner et Muret.

La Faculté des Sciences Economiques et S.
a fait savoir que, pour éviter le retour de
grandes constatées lors de la dernière
session où les candidats des deux Facul-
tés composaient en commun, elle a
décidé de séparer ses examens de ceux
des Lettres. La Faculté répondra qu'elle
comptait prendre la même mesure et qu'elle
se range à l'avis de la Nouvelle Faculté.

Lettre de M. Nicole

Par lettre datée du 4 sept., M. Georges Nicole

la démission de
a annoncé ~~par~~ son père, M. Jules Nicola. Une
délégation, composée de MM. Werner, De Cuvè et
Oltmann, présentera, au nom de la Faculté,
à M. Nicola, les regrets qu'un titre de Doyen
lui avait déjà exprimés. La Faculté demandera
qu'une inscription pour la sépulture de la chaire
soit ouverte dès le plus bref délai.

Lettre de M. Flournoy.

Par lettre datée du 24 sept., M. Flournoy a fait
savoir que son état de santé l'obligeait à
demander un nouveau congé pour la durée
du semestre d'hiver. M. Flournoy ne
s'est pas prononcé catégoriquement sur la
question de sa suppléance. Le Département
pense que le cours pourrait être remplacé.
M. H. Ed. Clapier ayant informé
la Faculté qu'il remplacera volontiers
M. Flournoy par ^{une conférence} ~~un cours~~ d'une heure
consacrée à la méthodologie des Sciences, on
décide, après discussion, d'accepter cette pro-
position.

Demandes d'enseigner
comme privat-docent.
M. Harouzeau

Obtiennent, ^{un permis favorable pour} l'autorisation d'enseigner,
comme privat-docent, la philologie latine :
M. Jules Harouzeau, Français, agrégé
des lettres, ^{l'enseignement} ~~notamment de publications~~ ^{internes} ~~en philosophie~~

Doctorat ès Lettres ;
M. Theo. Wylar.

M. C. Juret, D^r ès Lettres de Sorbonne,
pour deux auteurs de publications remarquées.
M. Theo. Wylar demande l'autorisation
de présenter une thèse sur Edouard Rod
romancier Suisse. Accordé.

M^{lle} Kunz.

La thèse de M^{lle} Kunz, ^{envoyée} (transmise) au Doyen,
sera transmise à M. Bouverie.

A la suite d'une information de M. Hoff-
man-Kreyer (Bâle), on veille à ce que
la thèse de M. Ronat ne soit pas mise
en vente avant la soutenance.

Séance tenue à 6 h.

Le Secrétaire : Ch. Bally

Séance de Samedi 3 nov. 1917, à 3 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents : MM. Muret, Seitz, Oltmanns, Ed. Naville,
Dr Cress, Bally

Communication de Doyen.

M. Deane, en informant le Doyen qu'il a obtenu de la Société Académique une subvention annuelle de 500 fr. pendant cinq ans pour acquisition de matériel de cours, demande si la Faculté veut bien se charger avec lui de la partie de la répartition de l'opérateur pour projections. Accordé.
Il désireait en outre placer dans la salle 66 le meuble qui contient les livres. M. Deane sera entendu à ce sujet avec MM. Ed. Naville et Seitz.

Résultats des examens.

Ont subi avec succès le 1^{er} examen de Licence : M^{lle} Gailhard et Hug,

M^{lle} Grandjean et Hahn,

le 2^d examen, Lic. ès L. modernes :

M^{lle} Rosenbaum et M^{lle} Testez.

M. Ruedi

M. Ruedi, ne se sentant pas suffisamment préparé, s'est retiré après l'examen écrit du 2^d examen, qu'il a d'ailleurs réussi. Il demande à pouvoir se représenter en décembre avec dispense de l'écrit. Vu les circonstances particulières, et attendu qu'il ne s'agit pas d'une élimination, la Faculté accorde à M. Ruedi de se présenter à l'oral à une date à fixer par le Doyen, aux vacances de Noël-Janv.
A ce sujet la Faculté prend acte,

pour discussion ultérieure, de vote de M. Muret,
tendant à modifier le règlement en vue d'exempter
de l'examen écrit les candidats qui se présenteront
à une nouvelle session à la suite d'un échec
à l'oral.

M. Tétaz

M. Tétaz sera autorisé à choisir les
auteurs anglais de la Licence dans les programmes
de 1916 et 1917.

Démission de

M. Jules Nicole

Le Doyen informe que le Département a
accepté la démission de M. J. Nicole, auquel
il confère le titre de professeur honoraire.

La délégation désignée ^{président} ~~président~~ ~~président~~ a
présenté à M. Nicole les regrets de la Faculté.

La situation s'est compliquée de fait que,
les suppléants ayant été remerciés le 15 octo-
bre en prévision d'une prompte réouverture de

la chaire, l'inscription n'est pas encore ouverte.

Le Département demande un préavis à ce sujet à
la Faculté. D'autre part les étudiants ont adressé
au Doyen une pétition demandant la maintien des

suppléants jusqu'à la nomination du nouveau

titulaire. Cette pétition sera transmise au

Département. Sur la proposition de M.

Oltmann, la majorité de la Faculté est

d'avis que les suppléants fonctionnent à
nouveau pendant tout le semestre d'hiver,

la nomination se fera au printemps.

Le Doyen informe avec regret que M. Bally
a décidé de se retirer du Séminaire de français
moderne, après avoir exposé en détails à
MM. Bouvier, Leiz et Werner les raisons qui
l'obligent à renoncer à son enseignement.

M. Bouvier exprime avec ses regrets pour
cette détermination, dont le Séminaire
souffrira.

Enseignement de

M. Bally au Séminaire
de français moderne

M. Bally rappelle qu'il quitte la Séminaire à son corps défendant et avec le plus profond regret; des causes indépendantes de sa volonté l'ont forcé à donner sa démission au début du semestre.

Doctores à Lectes:

: M. Rouat.

Les épreuves proposées par M. Rouat sont lues et adoptées.

: M. Peach.

M. Peach, H. A. de Dublin, demande à accéder au doctorat. On lui soumet les règlements en lui demandant de préciser ses titres.

: M. Morel.

M. Morel rapporte au nom de la commission son verdict par un avis favorable.

L'imprimatur est accordé.

: M. Grandi.

M. Grandi demande à être exempté de l'examen de l'année, en faisant valoir ses titres divers qu'on lui demande de préciser.

Demande d'enseigner:

M. Zanzi.

M. Zanzi demande à enseigner le latin comme privat-docent. Renvoyé à M. Malche, qui examinera les titres.

Séance levée à 5 h. 1/4

Le Secrétaire: Ch. Bally.

Séance du Samedi 17 nov. 1917, à 5 h.

Président de M. Werner, Doyen.

Présents: MM. Seiz, De Ara, Bonnier, Kues, Malche, Bally.

Communication du Doyen.

Chaire de grec:

Le Département a fait droit à la pétition des étudiants en maintenant en fonctions les suppléants de M. J. Nicole*. Mais la chaire ne sera repourvue qu'à la fin du semestre d'hiver.

: M. Tournelat

Le congé de M. Tournelat a été renouvelé.

* M. de Brailly a renoncé à sa suppléance.

M. Schuyder

M. Schuyder, de Legane, a écrit au Doyen pour solliciter l'admission de la Faculté sur ses publications.

Fonds de la Faculté.

MM. Herbert et Pictet ont fait connaître l'état du fonds de la Faculté déposés dans leurs bourses; 1588 fr. d'un bout, 2600 de l'autre.

Cours de semestre d'été

Le Doyen donne lecture des programmes des cours de semestre d'été.

arrivée de M. Ad. Naville.

Il annonce que M. Ad. Naville renonce à son enseignement à partir du prochain semestre. Il a écrit le vœu qu'on institue à la Faculté un enseignement de psychologie générale.

Examen de M. Ruedi.

L'examen complémentaire de M. Ruedi aura lieu aux 20 et 22 déc.

Soutenance de thèse

La soutenance de thèse de M. Rouat est fixée définitivement au samedi 1er déc.

M. Rouat

M. François annonce qu'il se retire de la commission.

M. Grandi.

La Faculté décide de ne pas accorder l'équivalence des titres de M. Grandi avec la Licence. Il ne pourra accéder au 1er examen de Licence.

M. H. Schapiro.

M. Marc Schapiro demande à accéder au premier examen de Licence à lettres au bout de deux semestres. Accordé.

Licence ^{en} histoire

Sur la proposition de M. Bouverie on décide qu'au second examen de la Lic. d'histoire l'épreuve de littérature française (branche à option) sera limitée dans la même mesure qu'au second examen de la Lic. à lettres.

M. Ganzig

M. Kalche rapporte sur la demande d'enseigner de M. Ganzig; cette demande est repoussée, attendu que M. Ganzig n'a pas de titres.

universitaire, en faveur de la femme de l'É.
 fut assignée en français et a été pour
 son intention de proposer à Genève.

Séance levée à 6 1/2 h.

Le Secrétaire: ch. Bally.

Séance du samedi 1^{er} décembre 1912, à 2h.

Soutenance de thèse de M. Rossat.

Président: M. Ch. Werner, Doyen.

Prisents: Mm. Muret, B. Bonnier,

Ed. Naville, de Gru, Seitz.

M. Rossat soutient la thèse qu'il
 présente pour obtenir le grade de docteur en lettres
 sur le sujet: La Chanson populaire dans
 la Suisse romande.

Préminent le jury: Mm. Kufferath
 et Muret.

M. Rossat est déclaré digne du grade
 de docteur en lettres, avec les notes suivantes:

5 pour la thèse et
 5 pour la soutenance.

Par le Secrétaire

Charles Werner

Séance de Samedi: 19 janvier 1918, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: MM. De Cuv, Reitz, Borgeaud, Bouvier, Kunet, Bally.

Doctorat honoris causa:

M. Dierauer.

Sur la proposition de M. Borgeaud, qui, dans un effort de fidélité, met en évidence l'importance de l'œuvre historique de M. Dierauer, la Faculté décide (d'accord), et propose au Sénat d'accorder à M. Dierauer le titre de D^r honoris causa.

M. André-Albert.

M. André-Albert a envoyé à la Faculté 30 exemplaires de son recueil de vers: Le Collier d'étoiles.

Suppléants de M. Tomet.

Le Département ayant fait savoir qu'il n'est ^{en principe} pas disposé à prolonger au milieu d'été les fonctions des suppléants de M. Tomet, la Faculté, sur la proposition du Doyen, demandera que les dix suppléants soient remplacés tous les trois ans ou qu'ils ne soient pas renouvelés.

Lettre de M. Hobbs

M. Hobbs a écrit au Doyen une lettre pour remercier la Faculté de la gentillesse qu'elle lui a témoignée pendant sa maladie.

Candidats à la Licence

Deux candidats se sont présentés: MM. Ruff et Rouvy.

M. Justet.

M. Justet a fait savoir qu'il renonce à s'inscrire comme privé-journé à la Faculté.

M. van Beek

M. van Beek, Hollandais, 6 semestres universitaires à Leyde, Amsterdam et Lausanne, demande d'accéder à la première Licence au bout d'un semestre. Accordé.

Liste des auteurs de la Licence.

Le Doyen donne lecture des nominations apportées à la liste des auteurs de la Licence pour 1918.

Enseignement pratique des langues étrangères.

Le Département a fait savoir que la

Grand Council a voté l'indemnité d'une
forte de 1000 fr. au budget affecté à
cet enseignement. Il demande un plan
de l'organisation de ces conférences.

Sur la proposition du Doyen on demande
avant tout l'institution de cours d'anglais
et d'allemand.

Concours pour le prix
Humboldt.

Des noms n'ont pas paru. Le
jury sera composé de M. B. Bouvier,
Halache et Charly Clare.

Jurés d'examen.

On revise la liste des jurés d'examen
à proposer au Département. Sans ajouter
à la liste précédente: M. Bouchardy (lit.
frang.) et M. Reclus (philosophie).

Doctorat en philoso-
phie: M. Sandys

Les options proposées par M. Sandys
pour l'examen de Doctorat sont approu-
vées.

Doctorat en Lettres:
M. Edm. Privat

M. Edm. Privat demande à se présen-
ter immédiatement au Doctorat avec
une thèse sur l'Europe et l'émigration
polonaise en 1830

On accorde à M. Privat l'équivalence
de la lit. française à lettres modernes.
Le sujet proposé par lui est agréé.

Cependant, sur les observations présentées
par M. Seiz on voudra à M. Privat
la nécessité de traiter la question
à un point de vue minutieux.

Séance levée à 6 h. $\frac{3}{4}$

Le Secrétaire: Ch. Boay

Séance du Samedi 9 février 1908, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen

Présents: MM. De Cne, Seiz, Oltra-

Enseignement pratique des
langues étrangères.

mare, Muret, Bourrier, Balley.

Le Doyen annonce que le Département est
d'accord avec la Faculté pour l'institution de
cours pratiques d'allemand et d'anglais, et
demande que l'on discute des candidatures
à ces postes. On décide en principe de
proposer M. Schenker pour l'allemand et M.
Robbs pour l'anglais; pour le cas où ce der-
nier serait empêché par son état de santé, on
proposerait de recourir à une suppléance.

Inscriptions.

Le Doyen fait savoir que, l'université
devant être assurée contre l'incendie et l'ébou-
lement ^{et le vol}, on devra procéder à une révision
de la Bibliothèque.

Leçon de M. Freytag.

M. Freytag a écrit au Doyen pour protester
de l'innocence de M. Lubing. On décide de ne
pas répondre à cette lettre.

Examen.

Les examens de licence auront lieu
du 14 au 15 mars.

M. Tétaz.

M. Tétaz, le capitaine par obtention, de l'autorité
militaire, a congé pour se présenter à cette
session, demande à différer son examen
à juillet. Accordé.

M. Musard.

M. Musard, qui doit subir le 2^e examen de
la Lic. en histoire, demande à se présenter entre
le 10 et le 24 avril. Accordé.

Doctorat en lettres:

M. Privat.

M. Privat a remis à la Faculté 3 exemplaires
de sa thèse. Le jury sera composé de MM.
Ligot, De Linc et Borgeaud.

Doctorat en philoso-

phie: M. Moral.

Le jury chargé d'examiner la thèse de M. Moral
était composé de MM. Werner et Flournoy; dans le
cas où M. Flournoy serait empêché par son état
de santé, on adjoint ^{M.} E. Claparté ^{et G. Borgeaud} à la
commission.

M. Lundy.

M. Lundy compte se présenter à l'examen de
Docteur en philosophie à la session de mars.

Question de l'apparition.

Le Doyen annonce que l'Université va être
dotée d'un appariteur affecté à toutes les Fa-
cultés sauf celle de Médecine. Le Département
a fait savoir que le nouvel employé serait à
la disposition de Recteur et du Doyen à tous les
de l'Université, mais pourrait être chargé du transport
des livres destinés aux Cours et Conférences,
devrait s'occuper du contrôle des cartes d'étudiants
mais ne pourrait remplir les fonctions de biblio-
thécaire.

Sur la proposition de M. Lundy et Barry
on demande cependant que l'appariteur soit à
même de faire le service de montagne pendant
les séjours de hasard que l'on aura institués
pour les étudiants à la Bibliothèque de la
Faculté.

Cours de vacances.

M. Bouvier informe la Faculté que les
Cours de vacances n'ont repris cette ^{été} ~~année~~
après une interruption de deux années, et
que l'état actuel de la caisse de Séminaire
de finances modernes l'oblige à solliciter de
la caisse de Sévot une somme de fonds. M. De
Celle saisira le Bureau de la question.

M. Victor Bérard.

M. Bouvier annonce ensuite que M. Victor
Bérard, chargé de cours à l'École des Hautes
Études de Paris, compte faire, outre ses trois conférences
publiques à l'École de l'Université, deux leçons
sur le texte de l'Odyssée, spécialement destinées
aux étudiants de la Faculté. Une prochaine
réunion des professeurs autour de M. Bérard
au Cercle des Arts et des Lettres le samedi
16 février.

Enfin M. Bouvier, devant faire une confé-

rence à la Sorbonne le 23 février, demandant à la Faculté si elle a des vœux à exprimer à propos des questions de scolarité, équivalence de grades et échanges de professeurs.

Sur la proposition de M. Lutz, la Faculté, reconnaissant à M. Bouveret de contribuer efficacement à la solution de ces questions, se déclare favorable à tout échange de vues relatif aux équivalences de sciences et de grades universitaires, tout en faisant ses réserves sur les échanges de professeurs, pour l'instant, dans les circonstances actuelles.

Séance levée à 7h.

Le Secrétaire : Ch. Bally

Séance du Samedi 2 mars 1918 à 5h.

Président : M. Werner, Doyen.

Présents : M. De Cuv, Seig, Huret, Bally.

Le Chef de Département a fait savoir que M. Schenker ne pourrait pas continuer à suppléer M. Tomulet s'il était nommé maître de langues et que M. Kotts ne pourrait ^{être nommé à la suite} le devenir ^{en son état de santé} par son état de santé. M. Schenker sera avisé et etc. L'enseignement de l'anglais sera ^{pourvu} provisoirement par la vacance de M. Kotts.

M. Musard se présentera à la licence au commencement de novembre d'été. On lui demandera d'élargir la question qu'il avait proposée pour l'épreuve d'histoire de la philosophie.

On demandera au Département de pourvoir la chaire de grec pour le prochain semestre.

Le 1^{er} sera présenté pour le 2^d examen de la licence : M. Roumy et Ruff,

Enseignement pratique des langues étrangères.

Examen : M. Musard.

Chaire de grec.

Séance d'examen.

et pour le premier examen de la Licence et
 de la Sorbonne : M^{rs} Gulmetzoff et Tzeroff.

On reprend la lecture des examens, qui auront
 lieu : ~~le 14 et 15~~ les 14 et 15 mars, ^{les} 19 et 20.

Doctorat : M. Sandys

L'examen de Philosophie de M. Sandys aura
 lieu ~~seulement~~ aux mêmes dates.

: M. Morel.

La soutenance de thèse de M. Morel est
 fixée au jeudi 21 à 2 h.

Le Doyen donne lecture de l'épithème proposée
 par M. Morel. La Faculté estime qu'elle est
 soit par assez différente du sujet traité
 dans la thèse elle-même, on demande à
 M. Morel de la modifier partiellement.

Abandonner.

La Faculté ~~demande~~ propose de
 confier à l'opposition la surveillance de
 l'édifice et la distribution de livres pour
 des les révisions de travail qui auront lieu,
 si possible, trois fois par semaine à la
 Bibliothèque de la Faculté.

Séance levée à 7 h.

Le Secrétaire : Ch. Bally.

Séance du jeudi 21 mars 1918 à 2 h.

Soutenance de thèse de M. F. Morel.

Présidence de M. Werner, Doyen

De ~~la~~ ^{la} Faculté,

Présents : MM. R. Naville, Claparède, Bergues,

Bourcier, Wuarin, Muret, Bally

M. Morel soutient la thèse qu'il présente
 pour obtenir le grade de Docteur en Philosophie
 sur ce sujet : Essai sur l'incarnation mystique

Présent la parole : MM. Claparède,

Berger, Werner, Bourcier.

M. Roux est déclaré digne du grade de Docteur en philosophie, avec les notes suivantes:

5 1/2 pour la thèse, et

4 1/2 pour le soutenance.

Le Secrétaire: Ch. Bally.

Séance de Jeudi 18 avril 1918, à 2 h.

Présidence de M. Werner, Doyen

Présents: MM. Othman, Muret, Leiz, De Lenc, Bourcier, Ed. Naville, Malche, Bally.

Communication de
Doyen.

M. Musard.

Résultats des examens.

MM. Schuyder, C. H. Müller et Sallwürk obtiennent l'attribution de la Faculté sur leurs travaux.

M. Musard a fait savoir qu'il a obtenu par voie l'autorisation de se présenter à l'examen de Licence.

Obtiennent le diplôme de Licence en lettres classiques: MM. Roussy et Ruff.

Licence en sciences morales: le 1^{er} examen a été subi avec succès par M. Gulemetzoff. M. Tseroff s'est retirée.

M. Landys a échoué à l'examen de Doctorat en philosophie.

M. Courtois

M. Courtois, indisposé, ne peut pas son cours de privé. Docteur en sciences d'éch.

M. Diran.

Le Département a approuvé la nomination de M. Diran comme Docteur honoris causa.

M. Toullet.

Il accorde un congé nouveau accordé à M. Toullet.

M. Schenker.

Les trois professeurs ont vaincu; mais M. Schenker devra renoncer à l'enseignement pratique de l'allemand. M. Kottler a été chargé de l'enseignement pratique de l'anglais, sur la proposition de M.

M. Kottler.

Oltramare, a examiner l'opportunité d'institution
des examens en connexion avec les cours
pratiques de langues étrangères.

Sur la demande du Département, le Doyen
a proposé d'allouer 1000 fr. à l'ensei-
gnement de l'anglais et autant à l'enseignement
de l'allemand, et de nommer pour deux ans
les personnes chargées de ces leçons. Le Départe-
ment a accepté.

M. Roumey.

M. Arnold Reynard, prof. à l'Université
de Montréal, fera, en remplacement de M. Rou-
mey, un cours sur le développement des
senses mentaux, types et physiques et un
autre sur la philosophie scientifique de
H. Poincaré.

M. Borgeaud.

M. Borgeaud a ^{demandé à} ~~fait savoir qu'il désire~~
être suppléé au semestre d'hiver pour (con-
tinuer) son enseignement d'histoire de
Genève ^{après le} ~~pour~~ pouvoir continuer son
histoire de l'Université. La Faculté s'en occu-
pera.

Chaire de grec.

Le Département a fait savoir que l'inscription
pour la chaire de grec étant close, la Faculté
doit désigner un délégué à la Commission chargée
de désigner le nouveau professeur. Deux candidats
ont été présentés: M. Victor Martin
et George Nicole.

Tour de préconsultation.

M. Wanner donne lecture d'une lettre de
M. Hollander recommandant M. G. Nicole.
M. Ed. Naville estime que M. George
Nicole était un archéologue distingué, et
serait lui rendre un nouveau service
en le lui recommandant, en le désignant, et
la spécialité des leçons qu'il a faites

nos papiers, M. Karlin est peut-être le mieux
désigné par ses travaux philologiques et pa-
pyrologiques

M. D. Cune ^{reconnait de la même la lettre de M.}
Nicole comme archéologue, mais il n'a pas d'opinion sur la candidature
de M. Karlin. M. Karlin ^{est un homme de bien}
faut de M. V. Martin, mais il apprécie la valeur comme historien
et comme archéologue de M. Karlin.

M. Otkamov - a vu l'un et l'autre.
candidat à l'œuvre dans les interrogations
de grec de la Licence. Celles-ci ont désigné
M. Nicole comme l'un des meilleurs
travaux, celles de M. V. Karlin se sont
une grande maîtrise philologique et beau-
coup de finesse dans l'explication des
auteurs. Les travaux archéologiques
de M. Nicole montrent une compétence
réelle des textes ^{grecs} relatifs aux sujets traités.
Il ne cessera de s'occuper de l'antiquité
par sa publication et, son enseignement, et
sa puissance de travail. M. V. Karlin
a une action profonde sur les étudiants.

M. Bally ne voit pas en il faille
hésiter entre les deux candidats; les
travaux philologiques de M. J. Nicole
ne comptent pas, ceux de M. Karlin
sont considérables; il a pu se convaincre
personnellement de sa profonde connaissance
de la langue grecque. La papy-
rologie, dans il s'est fait une spécialité,
et pour la Faculté un enseignement plein
d'avenir.

M. Kurek hésite. Les titres de M.
V. Martin comme historien et papyrologiste
sont incontestables; mais le côté littéraire
de son enseignement sera-t-il à la
hauteur? D'un autre côté, M. Nicole est

est surtout archéologue, mais on n'a
appris que ses connaissances en grec ne
sont pas négligeables.

M. Bouvier ne prouve pas, mais
dans la vanité de l'écrit, l'écriture de
l'enseignement ne soit pas satisfaisante.

M. Kallier, n'apportant aucune preuve de
une purement pédagogique, constate
que les expériences faites par M. Nicole n'ont
pas été heureuses. Il prouve en
général de M. Kallier.

M. Seitz rappelle l'importance de
travaux de M. Kallier, non seulement
en physiologie, mais en physiologie gé-
niale. Il a la conviction que l'a été un
progrès constant depuis qu'on s'a en
à l'œuvre.

M. Wauer croit que les mérites
respectifs des candidats s'équilibrent.

⊕ M. Seitz est désigné pour
faire partie de la commission
de jurés.

Diplôme français d'étude en
Jag. imp.

M. Dodman et Faron, interné français,
présentent, mais à suivre les examens exigés pour
le diplôme. Le doyen cède au Doyen de la faculté
des lettres de l'un des professeurs que les examens
sont dirigés par un délégué de cette faculté et
que ceux de suivre sont représentés dans la
jury.

Docteur en Lettres.
M. Long.

M. Kluth.

La commission chargée d'examiner la
thèse de M. Long se compose de M.
B. Bouvier, P. Morand et Kupperoth.

Sur les informations fournies par M.
B. Bouvier, le sujet proposé par M.
Kluth pour la thèse, à savoir: Carl Pfeiffer.
Ce poète Suisse, est approuvé par la
faculté. La commission sera composée
de M. B. Bouvier, Bohmstedt et Kallier.

M. Buntin.

M. Buntin, étudiant à la Fac. de Lettres
en 1914-15, lic. à Lettres de Paris, vient se
présenter au Doctorat, au 2^e semestre
en littérature française, un examen d'histoire
générale et d'histoire de la philosophie.

Doctorat en lettres.

M. Buntin

M. Buntin, Français naturalisé, demande
à accéder au Doctorat en philosophie. Ce sujet
lui sera reconnu s'il fournit la preuve
que ses lettres sont significatives, à la fois en
sociologie.

Littérature française
moderne.

M. Buntin se présente pour le 3^e semestre
à passer un sujet pour raison de santé et pour
son enseignement qui ^{susceptible} est ~~exigé~~ à la fin de
l'été. La Faculté se déclare d'accord.

Licence à Lettres :

M. Tétay

M. Tétay, étudiant en obligations uni-
versitaires, demande à passer la 2^e année de philosophie,
accordé.

M. Blaustein

M. Blaustein, lic. en Lettres de Paris,
souhaitant être dispensé de passer l'examen de
la lic. à Lettres. On l'autorise à se présenter
à cet examen au bout de 2 semaines seulement.

M. Kazarovitch

M. Kazarovitch (un ami de M. Buntin à Paris,
un ami de M. Buntin) demande l'autorisation
de présenter à la licence après deux semaines
au lieu de quatre.

Maîtrise de Lettres :

M. Bruner

M. Bruner est porteur d'un diplôme universi-
taire qui lui permet d'être dispensé de
l'examen de Lettres, sans fournir d'écrits,
selon avec l'examen de Lettres de la maîtrise de
Lettres. La Faculté expose la décision que la
particularité de la question, générale de la
particularité, les règles après lesquelles on la dis-
coute de l'écrit de la question.

1^{er} semestre de 1914.

La Faculté (président) : M. Buntin

Séance du Samedi 4 mai 1918, à 5 h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents : MM. Litz, De Cune, Bouvier, Rues, Bally.

Marriages

M. De Cune informe la Faculté qu'il a obtenu de l'Université de Genève des appartements à l'Université pour des étudiants comme tels par des écritures spéciales.

Chaire de grec.

Le Doyen a reçu encore deux lettres recommandant M. Nicole. La Commission de professeurs n'est pas encore réunie, le Département ayant désigné les délégués appartenant à l'Université.

Examen complémentaire

de latin (mémoire oral).

La Direction du Collège a répondu qu'elle enverrait dans les semaines de la Faculté. M. D. Bruner et les candidats ultérieurs recevront une attestation de Doyen.

MM. Dodeman et Farou.

Le Doyen de la Faculté des lettres de Lyon a désigné comme délégué à l'examen M. Chabot, qui a fait savoir qu'il acceptait. Le Doyen s'entend avec M. Kolbe pour l'organisation de l'examen.

M. Kolbe.

M. Kolbe a écrit pour exprimer sa reconnaissance à l'occasion de sa nomination comme maître d'anglais.

Ensignement de

l'allemand.

Les trois suppléments ^{de M. Toubert} sont maintenant. L'enseignement pratique n'a pas lieu. L'hiver prochain l'un des suppléments d'allemand devra remonter à ses fonctions par son enseignement pratique. Le Doyen s'entend avec les intéressés.

Programme des cours

Le Doyen donne lecture du programme des cours du semestre d'hiver.

Doctores in litteris:

Raduinaia Long

: M. Kluck.

: R. Lubbing.

: R. Privat.

Demande d'enseigner:

R. Croz

Attention.

M^{lle} Lips.

R. Kuppel a accepté de faire partie de la commission. R. Koriand ayant décliné l'offre de la Faculté, R. De Crec veut bien le remplacer.

R. Bomanblast a accepté de faire partie du jury.

R. Lubbing demande à se présenter au doctorat avec une thèse sur Tite-Live. On répondra que, R. Lubbing n'étant pas licencié de Genève, sa demande doit être écartée.

R. De Crec rapporte au sujet de la thèse de R. Privat, dont le titre concerne l'émigration polonoise de 1830 dans la littérature française et anglaise. Ce travail ayant une portée académiquement élevée, R. François sera adjoint à la Commission.

R. Croz, de nationalité suisse, docteur en philosophie de l'Université de Fribourg, demande à enseigner une partie de la psychologie générale et la vitaphysique. On lui demande une thèse d'habilitation.

Le Doyen invite les professeurs à insérer à l'opposition en grec il peut leur être utile, et cela offre une boîte aux lettres, comme à toute la Faculté, une placée dans le vestibule de l'Université. L'opposition commencera par la séance de mardi à la Bibliothèque pendant la nuit, mercredi et vendredi, de 2 à 4.

M^{lle} Lips, désirant obtenir le diplôme de licence au lieu de la simple équivalence, demande si elle peut être dispensée du premier examen et si un examen complémentaire de grec de maturité est nécessaire. La première demande est ^{pas} accordée, mais M^{lle} Lips est dispensée de l'examen de grec de maturité.

M. Ruedi.

M. Ruedi a fait connaître les sujets choisis par lui pour les épreuves de latin et de français (2^e examen de licence).

M. Toulouat.

M. Ruedi a reçu une lettre de M. Toulouat, lequel savait bien sûr que le candidat qui s'est obtenu cet état civil avec les examens de la Faculté, après s'être vu refuser y prendre part. Le Département de l'Instruction Publique sera, d'ailleurs, le garant de démarches dans ce sens auprès du Ministère français de la guerre.

Licence ès lettres:

1^{re} langue

M. Lutz demande à se présenter à la licence. Comme il ne justifie pas d'un examen de latin, la demande est écartée.

Séminaire de gr.
moderne.

M. Bourrier informe son 4^e de Quervain qu'il ira subir les examens du Séminaire en automne prochainement. M. Lutz se présente aux mêmes examens, au début de se ne s'accorde la demande à son Quervain en cas où M. Lutz ne s'accorde à se ne présenter aussi en automne.

Séance tenue à 7h.

Le Président: M. Bally.

Séance du Samedi 25 mai 1918, à 5h.

Président: M. Werner, Doyen.

Présents: MM. Lutz, De Cus, Ruedi, Bourrier, Houke, Othman, Ed. Naville, Bally.

Séminaire de gr.
moderne

M. Bourrier informe son 4^e Lutz a demandé, comme 4^e de Quervain, à passer l'examen du Séminaire en automne. Approuvé.

Élections.

Sont réélus: M. Werner, Doyen, M. Lutz,

bibliothécaire, M. Bally, secrétaire.

M. H. Lutz et Bally font savoir qu'ils ne pourront pas continuer à exercer leurs fonctions à partir de novembre prochain.

Le Doyen annonce la nomination de M. Victor Martin comme professeur de langue et littérature grecques. Une lettre de M. Hunt, appuyant sa candidature et faisant tout son écho, a été lue à la séance de la Commission de sciences, et été renvoyée au Département.

M. Victor Bérard a écrit au Doyen pour demander la Faculté de l'accueillir, et lui a réitéré et pour lui demander d'appuyer auprès du Département la proposition qu'il compte lui faire, de publier des fascicules de langues grecques. On répondra à M. Bérard que la Faculté est tout disposée à appuyer la demande présentée.

Chaire extraordinaire de
langue et littérature
hébraïques post-bibliques et
de Syriac. Proposition
de M. Oltramare.

M. Oltramare développe sa proposition. Il montre l'importance considérable de la littérature syriac pour l'étude de christianisme primitif, pour la connaissance de littérature occidentale, et surtout pour la folklore et les recherches sur les légendes populaires. L'hébreu post-biblique offre également un grand intérêt, en rapport avec l'essor nouveau de la culture et de la littérature juives.

M. Fäitlovitch est bien désigné pour enseigner ces deux disciplines. Il s'est fait connaître par ses publications, par ses ^{travaux} trois séjours en Abyssinie et par ses trois années d'enseignement comme privat-docent. M. Fäitlovitch est une personnalité intéressante, c'est un grand familier, et un travailleur aussi modeste qu'efficace. Il est de l'Université de l'Université de Genève.

chair soit crüe.

M. Contet appuie la proposition de M. Olthoff ; il est dans l'enseignement projeté un complément de lui. Il signale l'importance de l'enseignement au point de vue des études littéraires et la valeur de la littérature folklorique dans la folk-lore, et enfin l'importance de la littérature juive récente. M. Faithleikh, diplômé de l'école des langues orientales de Louvain, était auparavant professeur de son maître Joseph Halévy. Il a une connaissance étendue des langues sémitiques en général, et sait bien l'hébreu. Il a une très grande facilité pour l'expression en ces langues.

M. Nauville est bien placé pour enseigner, avec autorité de l'histoire ; il fleurait sur le regard se tournant vers l'Orient, et les études qui s'y rapportent jouissent un beaucoup plus grand intérêt avant la guerre.

M. Bally souligne l'importance de cet enseignement pour celui de la linguistique générale ; il est d'un haut intérêt pour la connaissance de la langue des hébreux et sa familiarisation avec les langues non indo-européennes. La parole de lui de la linguistique expérimentale l'hébreu moderne est un cas des plus curieux à observer ; une telle langue prend un assez large jour plus grand, M. Faithleikh est certain d'avoir un grand nombre d'étudiants. Il n'est pas de tout impossible qu'une université puisse offrir un enseignement de l'hébreu

moderne. La création d'une chaire en langue arabe
contribuerait beaucoup au développement de notre
Faculté.

M. Karak craint que la situation de M.
Faïtlovitch comme professeur extraordinaire ne soit
précaire. Il rappelle le cas de M. Winorski.
En outre cette chaire pourrait faire tort à
d'autres enseignements que la Faculté désire
créer ou développer, notamment celui de l'his-
toire de l'art.

M. De Cune craint aussi que la situa-
tion en son faveur à M. Faïtlovitch ne soit insuffi-
sante. Au lieu d'instituer une chaire on pourrait
recourir à la Société Académique pour une
subside.

M. Païg, tout en reconnaissant le valeur
de M. Faïtlovitch, présente la même objec-
tion que M. D. Kuch et De Cune.

M. Bauer estime aussi que d'autres
enseignements doivent passer avant celui-ci.
La chaire d'histoire de la langue française devrait
être transformée en chaire ordinaire. ~~Après~~
~~avant de créer une chaire extraordinaire,~~

M. Kontak, à une question de M. Kuch,
répond que M. Faïtlovitch enseignera d'abord la
syriaque comme privat-docent; il ne craint
pas qu'il y ait des craintes à avoir touchant
la situation de M. ^{Faitlovitch} ~~controversé~~.

M. Okamara fait remarquer qu'une chaire
extraordinaire ne lui paraît pas la Faculté dans la
même mesure que les chaires ordinaires; au lieu
tant ces dernières on pourrait avoir fait avec science
ou sans éprouver; les premières au contraire
sont créées pour de longues années d'après de la
science, et elles peuvent tomber avec elles.

Le vote la proposition de M. Olthausen
est repoussée par quatre voix contre
trois (une abstention)

Concours pour le prix
Kantak.

La commission propose d'offrir pour
le manuscrit de M. Hef et ¹⁵⁰ pour
celui de M. Reber

Doctorat en philosophie.

M. Burian.

Une commission composée de M. Werner
et Rappart a examiné et a
les titres de M. Burian sont équivalents
à une licence ~~de la faculté~~ des sc. éc. et soc.

Thèse de M. Privat.

M. François a refusé de faire partie de la
commission. M. Fr. Chouzy a accepté de le
remplacer.

M. de Staudza

M. de Staudza a fait savoir par lettre
au Doyen qu'il renonce à son cours de privas
d'ant. Le Doyen exprimera à M. de St.
le regret de la faculté.

M. Buntin.

M. Buntin devra partir prochainement
pour la Suisse en l'absence de M. de St.
son examen complémentaire de licence
aura lieu le 16 et le 23 juin. Accordé!

Séance tenue à 5h.

Le Président: Ch. Bally

Séance du Samedi 22 juin 1918, à 5h.

Présidence de M. Werner, Doyen.

Présents: M. De Cinc, Sutz, Borgeaud,
Olthausen, Ed. Nardé, Kantak, Bourin, Muret,
Martin, Malche, Bally

M. V. Martin.

Le Doyen soumet la candidature à M. Victor
Martin, et son lecture de la lettre de
département relatif à la nomination de
~~professeur~~.

Examens d'internes

M. Bruttin.

Suppléance de M. Tournelot.

Le Doyen annonce que deux internes français ont subi des examens pédagogiques réussis par M. Chabot, et que M. Bruttin a réussi son examen complémentaire de licence.

On s'occupe de faire M. Schuster un stage de suppléance de M. Tournelot; M. Schuster est de l'enseignement pratique de l'allemand et devra devenir privat-docent.

M. Tournelot a été autorisé ~~à suppléer~~ à venir présider les examens de licence.

M. Bruttin, candidat à la licence, est autorisé à passer son examen sur la base du programme de 1918.

Le président à la session de juillet:

Licence à sc. mod., 1^{er} examen: M. Bogner.

Licence à sc. mod., 2^e examen: M. Wenger.

" " " modernes, 2^e ex.: M. Bignot.

Baccalauréat: M. Fischer et Mercier.

Examen annuel d'allemand: M. Flörke.

On devra ouvrir la 1^{re} séance des examens qui auront lieu de (vendredi) jeudi 4 juillet au Vendredi 12.

M. Kersch annonce qu'un seul candidat se présente, et donne des détails sur l'organisation de ces examens.

Thèse de M. Privat.

MM. De Cune, Seig et Borgard, tout en reconnaissant que la thèse de M. Privat est peu originale, valant au point de vue historique, estiment qu'elle présente de l'intérêt et ne font pas tort à la Faculté, l'impression est accordée.

La Commission propose de voter la décision de la Faculté de sc. éc. et soc. reconnaissant l'originalité de la thèse de M. Privat.

Dissertation philosophie:

M. Burian.

avec une de l'œuvre de cette Faculté.

Approuvé.

Enseignement de M.

Faïtlovitch.

M. Baley informe, au nom de M. Olkhanov, Koutch, Ed. Naville et lui-même, qu'une démarche officielle a été faite auprès de M. H. Fatio, président de la Société académique pour savoir si celle-ci veut répondre à satisfaction l'enseignement de M. Faïtlovitch. Cette démarche a été très bien accueillie par M. Fatio, qui ne se sent pas jugé incompatible avec l'École d'été. L'heure une heure extraordinaire. En conséquence M. Olkhanov, Koutch, Ed. Naville et Baley proposent à la Faculté de revenir sur son vote négatif et d'ouvrir une nouvelle discussion. On pourra mettre en lumière certaines circonstances qui militent en faveur de la création proposée. Il semble en effet de plus en plus que celle-ci ne compromettrait en aucune manière les autres enseignements que la Faculté songe à instituer ou à développer. Nous sommes en général beaucoup trop réservés dans nos résolutions. M. Baley rappelle à nouveau l'importance de nouvel enseignement et la valeur de l'homme auquel on voudrait le confier. Il conclut en demandant que la discussion soit ouverte en la question sans que l'on fasse dépendre la création de la durée d'un subside éventuel de la Société académique.

La Faculté décide de rouvrir la discussion. M. Olkhanov mentionne l'intérêt qu'il y aurait à ne pas trop différer une décision,

après une solution intérieure avant les vacances. Il accepta le cabinet sans l'effort de M. Faillavitch.

M. Navier pensa que M. Faillavitch peut attendre, et que d'autres enseignements doivent être fournis durant le triennium.

M. Navier rappelle qu'il est dans la tradition de Genève de faire accueil à l'étranger, de savants étrangers. Il ne peut pas s'empêcher de laisser passer une occasion qui se présente à nous dans des circonstances particulièrement favorables.

M. Kälche montre aussi, par une comparaison avec l'université de Zurich, la nécessité de développer à tout prix nos enseignements et de réclamer pour cela les sacrifices nécessaires. Après la guerre des deux universités soupçonnant sans nous, nous ne devons pas craindre de faire connaître publiquement nos besoins; il est utile de les présenter dans leur ensemble. Il nous faut donc réattribuer la chaire de M. Faillavitch, en même temps que celle d'histoire de l'est, et la transformation de la chaire d'histoire de la langue française en chaire ordinaire.

M. De Crous est d'avis que M. Faillavitch peut attendre, et demande qu'on s'en tienne au projet de la Société académique.

~~La Société académique propose pour la chaire de M. Faillavitch~~

M. Kälche appuie ce qu'a été dit en faveur de la création de la nouvelle chaire; nous avons grand intérêt à nous attacher M. Faillavitch et à développer l'enseignement de la langue orientale à un moment où de

rapports l'organe plus étroit s'établissent
entre l'Orient et l'Occident.

M. Bouverie propose en son vote sur
la question de subside

La Faculté décide finalement de repousser
la discussion dans la prochaine séance.

M. Cros.

La Faculté accepte le sujet proposé
par M. Cros pour sa thèse d'habilitation:
"Évolution et immortalité".

Docteur à l'étranger:

M. Kluck.

Sur l'avis favorable de la commission,
(présentée par M. Bouverie), la Faculté accorde
l'inscription à la thèse de M. Kluck.

Séance tenue à 7h.

Le Secrétaire: M. Bally

Séance du jeudi 29 juin 1918, à 1h. 3/4.

Présidence de M. Wunen, Doyen.

Présents: MM. B. Bouverie, E. Naville,
Oltmann, Montet, Martin, De Caze, Seitz,
Kuntz, Kaloche, Bally.

Enseignement de M. Faix.
Le vote.

M. Wunen, avant d'ouvrir la discussion,
précise son point de vue: il estime qu'un
fait nouveau ne s'est produit depuis le
premier vote de la Faculté; le subside
proposé serait une distinction pour M. Faix
le vote; il n'y a pas de raison de voter
actuellement une chaire en sa faveur.

M. Bally pense que la Faculté peut se
faire une idée; les questions de forme
se règlent par une délibération autre mesure;
mais avant d'être à son attitude un homme
de valeur, et à l'occasion de l'occasion pour
faire aboutir, en même temps, les questions

pourvenir à un projet au sujet de deux autres
chaires.

M. Martin montre l'importance d'enseigner
un très petit nombre comme celui de M. Faibleville,
qui ont pour effet d'établir un contact étroit entre
professeurs et élèves et de faire contact avec
enseignements universitaires et généraux en
fournant la plus grande partie de nos cours.
La préparation à la licence, qui annule beau-
coup d'étudiants, n'est que la continuation de
la maturité. M. Martin croit, comme M.
Kaltha, que nous sommes en retard sur
l'état des universités suisses.

M. Olthausen pense, malgré ce qu'a dit M.
Berni, que nous sommes en principe d'un fait
nouveau: l'assurance de ressources suffisantes
pour nous faire attendre; une subvention
même fixée sans garantie pour l'avenir,
et insuffisante pour nous attacher M. Faible-
ville.

M. Naville estime qu'il faut profiter de
l'occasion offerte; dans une circonstance
semblable, l'université de Zurich n'a pas
hésité à s'adresser M. Hess, républicain distingué.
La nouvelle chaire pourrait jouer un rôle
dans la transformation projetée de la
Faculté de théologie.

M. Kaltha a été frappé aussi de ce que
M. Hess. Nous avons besoin d'enseignements
spéciaux. Nous ne connaissons pas le montant
de subside espéré de la Société Académique.

M. Muret fait observer qu'il n'y a pas à
la Faculté que des enseignants ex cathedra.
C'est dans les chaires principales que les conférences
spéciales doivent se développer.

Il faut décider par étapes pour M. Faillorvitch,
d'autant plus que celui-ci s'est fait connaître
surtout dans l'ancien domaine qui est libre
nouveau et la typographie. ~~Stalder et Suter~~
La cause devrait être débattue; mais de
longues interventions. Enfin il nous faut
ménager l'argent et la situation pour des
créations plus utiles.

M. Bausson fait observer qu'on a
répété à quatre reprises, dans la discussion,
sans, un fait inexact: à savoir ^{c'est} ~~sur~~ la
question actuellement en discussion
ce n'a amené la Faculté à l'élaboration
de la transformation de la chaîne de litté-
rature française en chaîne ordinaire,
alors qu'il y a deux ans la Faculté
a fait une démarche dans ce sens auprès
du Département.

M. De Crous, tout en reconnaissant
la valeur de M. Faillorvitch, ne consent
pas qu'on soit si pressé; il suffit pour
le moment de demander ~~un rapport~~ à
la Société Académique un rapport sur
l'opportunité d'apprécier le nouvel ensei-
gnement. Il y a un besoin urgent à
ménager l'argent.

M. Laitz est de même avis; il n'y a
pas de fait nouveau; l'argent est
rare; la situation faite à M. Faillorvitch
une situation privilégiée
qui pourra être consolidée plus tard.

M. Kallan voit dans l'affaire en
discussion une proposition sérieuse. Il ne
voit pas qu'il faille attendre la solution
de deux autres questions pour franchir

* Le
sujet de
la discussion
est-il
le même
que celui
de la discussion
précédente?

* Ce sera une occasion pour nous de faire connaître nos besoins et nos vœux. Avant tout il faut vivre, le développement extraordinaire de l'université de Zurich doit nous faire réfléchir.

celle-ci; il faut plutôt lui lier les mains aux autres et faire une démarche énergique pour les faire aboutir toutes trois*. La réforme occasionnée par la nouvelle chaire serait minime, si l'on songe aux sacrifices consentis, par exemple, en faveur de la Faculté des Sciences économiques et sociales.

~~Il n'est pas possible de créer une chaire d'économie ou de la subdiviser avant un certain délai.~~

M. Baurier est partisan, lui aussi, de l'augmentation théorique, mais il croit que celui dont il s'agit aurait plutôt sa place dans la Faculté de Théologie. M. Baurier déclare qu'il ne prendra pas part au vote, parce qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la précédente décision.

M. Kunkel fait remarquer que dans la Faculté de Théologie la chaire en question n'a aucune chance d'être créée.

M. Martin et M. de Schweizer ne s'abstiennent aussi.

M. Martin et M. de Schweizer sont d'avis au contraire que, la question de forme étant résolue par la discussion qui vient d'avoir lieu, les objections ne se composent guère.

M. De Unger propose maintenant pendant à donner la priorité au le vote de l'ubide.

On décide finalement de voter sur la création d'une chaire de langue et littérature ^{phil.-littéraire} libérale et de syriaque.

Résultat: Oui et Non*.

On vote ensuite sur la ~~question~~ demande de subside, qui est adoptée par 7 voix.

Demande d'enseignement :

M. Baudouin.

M. Baudouin, licencié en philosophie à Paris, demande à enseigner comme privat-docent. On lui propose de présenter comme thèse de doctorat en philosophie (avec examen complémentaire), le travail qu'il a écrit et qui constitue présentement sa thèse d'habilitation.

Docteur ès Lettres :

M. Privat

À propos de la thèse de M. Privat, on spécifie que le travail devra être imprimé à part, comme thèse, avant d'être incorporé dans l'ouvrage de M. Privat : L'Europe et la Pologne.

Enseignement de M.

Deonna.

Les demandes à la Société Acad. de charger de l'indemnité accordée à l'employé attaché au service de projections

Enseignement pratique
de langues modernes.

M. Hasler.

M. Hasler, qui doit employer M. Schenker dans cet enseignement au prochain semestre, devra devenir privat-docent. Il faudra en outre penser à un nouveau suppléant pour M. Tondel. On pense à M. Küllig, actuellement professeur d'allemand au collège.

Séance tenue le 46.

Le Secrétaire : Ch. Bally

Enr.

Ex

Rempl

Rempl

Doct.

Séance du Vendredi 4 Octobre 1918

Présidence de M^r le Doyen Werner. Présents : MM. Werner, Seitz, Bally, de Ceu, Ed. Hanik, P. Oltramare

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Enseignement Faillomitch

M^r le Doyen a adressé une demande de subside au président de la Société Académique qui a répondu négativement.

Examen

Ils auront lieu du 15 au 24 Octobre.

Candidats : Licence en lettres (1^{er} Examen) MM. Bernheim, Schelling, Gontzertach, Ruchen, Laufen, Flotto, Eug. Wille.
Lic. en lettres classiques : M. Robert Wille.

Lic. en lettres modernes : M^{rs} Aug, Saillant, M. Taitez.

Lic. en lettres (histoire) MM. Denkinger & Musard

Remplacement de M^r Seitz

M^r le prof. Seitz nommé directeur du Collège ne pourra que deux heures de Cours (Hist. ancienne). La conférence d'hist. ancienne sera donnée par M. André Oltramare. Et l'hist. ^{Contemporaine} ~~moderne~~ M. Seitz s'en adresse à MM. les prof. de Ceu & Rappant. Il a aussi écrit à MM. Barkey & Babel. Le dépt estime qu'on pourrait suspendre pour une année le Cours d'hist. Contemporaine vu la nature délicate de cet enseignement à l'époque actuelle. M^r Borgeaud ^{appuyé par M^r Ed. Hanik} demande qu'on insiste auprès de M^r Rappant pr. qu'il fasse un cours sur les Etats Unis à son retour Amérique.

Remplacement de M^r Flournoy

M^r Flournoy propose M^r Claparède qui enseignera l'histoire de l'Occultisme. Approuvé.

Docteur Harpazi

MM. Ed. Hanik & Oltramare proposent d'accorder l'imprimatur au 4^e livre seul de l'ouvrage de 469 pages présenté comme tel par M^r H. Ce présent a pour titre : Tradition littéraire hébraïque et création d'art : l'Aggadah. L'imprimatur est accordée conformément à cette proposition.

La faculté fixera d'un prochain séance l'ordre de la séance ainsi que celle de la thèse de M^r Vriest.

Séance terminée à 7 h.

Le Secrétaire

Rich Martin

Election du secrétaire

" " bibliothécaire

Résultat des Examens

Séance du 26 Octobre 1918 à 5h.
Présidence de M. Werner, Doyen. Présents: MM. Werner
Bourier, Leitz, Nani, Olthamann, Bally, V. Martin, St. G. ...
Est élu M. V. Martin par 7 voix. 1 bulletin blanc

Séance de Juillet 1918

Licence es Lettres (1^{er} Examen): admis M. Wenger

" " modernes M. Pierre Biquet obtient le diplôme

" es Sciences Morales M. Krikor Bogossian " " "

Examen complémentaire en latin es Lettres: admis M. Bruttin

Baccalauréat es Lettres: obtiennent le diplôme MM. Jenguand,
Rochette, Olthamann, Lues.

Séance d'Octobre 1918

Baccalauréat es Lettres: M. Fischer obtient le diplôme

Licence es Lettres (1^{er} Examen) sont admis MM. Ruchon, Eug. Witli,
Bernheim & Laufer

Lic. es Lettres modernes: obtiennent le diplôme: M^{lle} Jallard, M. Tétaz

" " classiques " " M. Rob. Witli

" " (histoire) " " MM. Denking, Marand

Certificat d'aptitude à l'enseignement de Français moderne
ont été reçus à M^{lle} A. de Guernain et M. Ch. P. Leicher
avec approbation.

Séance Supplémentaire

MM. Hahn et Franjean demandent à passer en Dé-
cembre leur examen de Lic. Histoire en cause de maladie ou ser-
vice militaire. Une requête analogue sera pt être adressée par M.
Leidecker. M. le Doyen dépose la multiplication des Sessions
et trouve qu'on ne doit pas accorder qu'à aux candidats empêchés
par leurs devoirs militaires. Il propose d'accorder la demande à
condition que les professeurs ne soient pas astreints à surveiller
les candidats.

Doctorat Privat

M. le Doyen donne lecture des 12 épreuves présentées par le
candidat. Sur la proposition de M. Leitz la Faculté décide de
supprimer la 6^e et d'admettre les 11 autres. La Soutenance
est fixée au Jeudi 14 Novembre à 2h. Attagurats:

Doctorat

Doctorat

L'anglais

Liste de

Cours

Supplément

h. Docteur Hapraz

MM. Werner
V. Martin, St Gue
tu Kane

Docteur Baudouin.

gentle diplôme

" " "

mis M. Bruttin

M. Desquand,

p. Gm

hon, Sup. Willi,

Docteur Szoir

U. Gaillard, M. Tetaz

Rob. Willi

Langues et littératures germaniques

Denkinger, Marnand

Organs modern

L. P. Leicher

passer en Dé-

maladie ou tr-

adressé par M.

tion des Semions

candidats empêchés

La demande à

oints à surveiller

présentés par le

culte' décide de

La Soutenance

Attaquants:

Suspension des cours

MM. Leitz, de Gm & Borgeant.

M. le Doyen lit les 15 Épithètes présentées par le candidat. M. Ottomare critique le bon trop absolu, MM Bally & Bouvier l'obscurité de la lecture de certaines de ces épithètes. La Faculté le admit après en faisant M. le Doy. attirer l'attention du candidat sur les défauts signalés. La soutenance est fixée au jeudi 7 Nov. à 2h. Attaquants MM. Montet, Es. Nani & P. Olhaman.

M. Baudouin professeur de la lic. & l'Ét. de Paris et devant passer un examen complémentaire pour obtenir le grade de son philos. demande de quelles matières il sera interrogé. La Faculté fixe les épreuves suivantes: interprétation d'un texte philosophique grec au choix du candidat, interprétation d'un texte philos. latin au choix du candidat, interrogation sur deux périodes d'histoire d'après le candidat. Celui-ci devra en outre justifier de 3 inscriptions et se présenter à l'une des sessions complémentaires.

M. William Szoir lic. jur. demande à se présenter aux examens du doctorat en philosophie et indique les branches dans lesquelles il devra être interrogé. M. S. est admis à se présenter.

M. le Doy. donne lecture d'une lettre du départ^t de M. Harter prof. enseignement pratique de l'allemand au semestre d'hiver 1910-19. M. Tonnelat retenu en France par des devoirs militaires espère être libre en Janvier. Le retour de M. T. étant fort incertain la Faculté décide de maintenir les suppléants à leur poste jusqu'à son retour.

La Faculté établit la liste des jurés à remettre au départ^t.

La Faculté subviendra aux frais de la lanterne à projection et demandera à M. S. de laisser les clichés à l'univ. à la disposition d'autres professeurs. Le dépôt nécessiterait l'acquisition d'un meuble pour déposer les clichés. M. Bouvier demande que la Faculté s'adresse au départ^t pour obtenir ce meuble indispensable. M. le Doy. est chargé de présenter la demande. M. Bally demande à ce propos ou en est question de la chaire d'hist. de l'Art. Il espère qu'il ne sera pas de lui.

M. Bally ^{demande} si l'on ne pourrait obtenir d'autres certains conpim- es qui ne réunissent que peu d'auteurs. M. Bouvier propo-

ouvrir la Bibliothèque par le prêt de livres aux Etudiants et de laisser aux Professeurs la latitude de convoquer chez eux les Etudiants par affiche et le cadre de la Faculté. M. le Doy. répond que rien ne peut être fait sans l'autorisation du Bureau de l'Etat auquel il soumettra les propositions qui viennent d'être présentées.

Séance à 7h.

Le Secrétaire: Richmyer

Séance du Jeudi 7 Novembre à 2h.

Soutenance de Thèse de M^r Haïm Harari

Présidence de M^r Ch. Werner Doyen. Présents MM. Edouard Naville, P. Oltramare, Luc. Gautier, Bernand Bourier, Ch. Leitz, D. Cene, V. Martin, Muret

M. Harari défend sa thèse sur "La Tradition Littéraire Hébraïque - Hekraïtme, Aggadab, Création. Tht."

Présent la parole MM. Ed. Naville, P. Oltramare, L. Gautier, remplaçant M. Mohit venu à Paris par la maladie de sa fille B. Bourier, Werner.

M. H. est déclaré digne du grade de docteur en lettres avec les notes

5 pour la thèse

5½ pour la soutenance

L'auditoire comptait environ 60 personnes

Le Secrétaire:

Richmyer

Propr
Exan

Lettre

Ensign
Ma

M. M

et de laisser aux
to par afficher
ne peut être
quel il sou-
ties.

ari
to MM. Edouard
mier, Ch. Leitz,

on littéraire

re, L. Gautier,

littérature avec les notes

Programme du semestre I et II
Exam. Baudouin

Lettres du départ^t

Emile^t Harster
M^{lle} Lett.

M. Marriot

Séance du Jeudi 14 Novembre 1918
Soutenance de Thèse de M. Étienne Privat
Présidence de M. Ch. Werner, Doyen. Présents MM. Leitz, St. Crie,
Boyeau, B. Bourrier, Murat

M. Privat soutient sa thèse intitulée : l'insurrection polo-
naise de 1830 et ses échos en occident.

Présent la parole MM. Leitz, St. Crie, Boyeau, B. Bourrier.

M. Privat obtient le grade de docteur et lettres avec les notes

Thèse 4.50

Soutenance 5

Le Secrétaire :
Henri Martin

Séance du 30 Novembre 1918 à 5 h.
Présidence de M. Werner Doyen. Présents MM. Leitz,
St. Crie, Bally, Martin, Bourrier, Molcho

M. le Doyen donne lecture du programme du semestre V et VI.

La faculté ^{Commissaire} fixe en ^{apportant} quelques modifications aux propor-
tions du candidat le programme des épreuves : grec Socrate, Latin
Lucrèce V, hist. Romaine de la Rép. à la fin de l'Empire, hist. mo-
derne de 1815 à nos jours.

M. le Doyen donne lecture de lettres du département approuvant
les dispositions prises par M. le prof. Leitz pour son remplacement par-
tiel et désignant MM. Harster et Choisy en remplacement de M. Tonnelat.

M. H. est admis sur sa demande à enseigner comme privat-docent.

M^{lle} L. (Lettre) qui a subi à Belgrade avec succès les épreuves de la
lic. en lettres (langues romanes) demande l'équivalence de la licence
serait le pouvoir le présenter au doctorat. L'examen de la
compréhension ni latin, ni histoire, ni philosophie la faculté décide
de lui ^{faire subir} ~~faire subir~~ un examen ^{complémentaire} sur ces trois branches.

M. M. M. A. Prof. à l'Univ. de Birmingham voudrait obtenir
le doctorat de lettres mais demande à ne pas avoir à se présenter en
personne. Un candidat ne peut être dispensé de la soutenance publique.

M. M. ne pourra avoir le grade s'il ne vient à Louvain après avoir fait
avoir de thèse. Celle-ci peut être en français ou en latin mais la sou-
tenance doit être en français.

Docteur Lory

La Commission chargée de l'examen de la thèse de M^{lle} Lory
sur l'été a perdu M. Kufferath principal juré, appelé en Belgique.
P. le remplacer on fera appel en premier lieu à M. Paychaux
prof. d'hist. de la musique au Conservatoire. Le nom de MM. Heli
et Dore sont aussi mis en avant au cas où M. P. refuserait.

M. Paychaux

homination

M. Form

M^{lle} Stassinis

M. D. lic. es sciences sociales selon l'ancien règlement deman-
de à se présenter à l'alic. histoire. Il sera tenu compte de son
1^{er} diplôme mais le second examen ne subira pas de modifications.

M. Stassinis
organise la man
à murer

M^{lle} Asdary

M^{lle} A. demande à poursuivre & présenter des deux sessions suc-
cédées de Mars et Juillet aux deux examens de l'alic. sc. morales
alors que le règlement exige deux semestres entre le 1^{er} et le 2^e ex-
amen. Elle allègue qu'elle possède le nombre de semestres réglementaires
et qu'il s'agit d'un malade qui l'a empêché de passer le premier
examen en l'automne. La faculté sans prendre dès maintenant
un engagement se dispose à examiner car bienveillante la re-
quête de M^{lle} A. si elle passe le 1^{er} Examen de juin satisfaisamment.

Prix Un

Session supplémentaire

M. Leidecker demande à terminer à mi-décembre ses
examens de licence interrompus par la grippe. M. M. Hahn
& Franjean doivent également finir avant les vacances de Noël
leurs examens de licence histoire. P. la date de ces examens M.
le Doy. s'entend avec les professeurs intéressés.

Enseigne

Cas Sijardin

M. Sijardin voudrait se présenter aux examens de lic. sc. lettr.
mais n'en pas touché, il a échoué au Baccalauréat à cause
des circonstances particulières. M. B. Bourrier tient M. S.
pour un homme estimé qui habite depuis longtemps Louvain et mé-
rite d'être encouragé, il en résulte qu'il passe l'examen de philo-
sophie de la maturité au Collège. On pourra en attendant
l'immatriculer conditionnellement. Adopté.

Chari 5

Thér. Pittard

Par l'organe de MM. B. Bourrier & Malche la Commission
chargée d'examiner la thèse de M. Jules P. sur le théâtre natu-
raliste propose de lui accorder l'imprimatur. La Faculté
la range à cet avis.

sera formulée. En conséquence M. le Doyen est chargé de présenter au Département les desiderata de la Faculté conformément aux décisions prises dans la séance du 22 Janvier 1917 sans faire mention du titulaire en vue ni de la possibilité d'obtenir une subvention de la 1^{re} Académique prise dans le budget. On ajoutera à la lettre une copie des délibérations de la Faculté au sujet de cette chaire dans la séance du 22 Janvier 17.

M. Muret propose de reprendre la question de l'enseignement pratique des langues modernes qui n'avait pu être amenée à une solution satisfaisante, le président du Département propose exigeant que cet enseignement fût donné par des Privat-Doct.

M. le Doyen, malade avancé, propose de renvoyer la discussion à une prochaine séance.

Séance close à 6 h. 45

Le Secrétaire

Vicomte

Séance du 8 Février 1919

Présidence de M. Werner. Présents MM. Werner, Oltramare, Leitz, François, Bourrier.

M. le Doyen annonce qu'il a témoigné la sympathie de la Faculté à la famille de M. H. Courvoisier en qui nous avons perdu notre plus ancien Privat-Docteur et M. Adrien Harille, la perte de son fils.

Il annonce également la démission de M. le prof. Th. Flournoy auquel il a écrit pour le remercier de ses services. M. Ed. Chaparide déjà désigné par le Doyen pour le remplacer est en fonction. La question de la transformation éventuelle de la chaire est réservée.

M. Ferd. Morel docteur en philo. donnera un cours de philo. grecque au semestre d'été.

Le Doyen salua la présence de M. François qui assiste à la première fois à nos séances comme les autres ordinaires.

Les examens ont été exceptionnellement au début du semestre d'été par compensation la perte de temps occasionnée.

Enseignement pratique des langues modernes

Leitz

Seminario Flournoy

M. Morel

Etat des Examens

Docteur

demande

Conf. 5

Docteur

Docteur

charge de présenter
premièrement
en 1917 sans
vite d'obtenir
sur le J. H. L.
dans la Faculté
janvier 17.
l'enseignement
mène à une
autrement
de l'enseignement.
envoyer la dispo-

Docteur Leidecker

demande Mair

Conf. Histoire ancienne

M. Werner,

la sympathie
vis-à-vis enge-
ment est M.

Docteur Schult

M. L. prof. Th.
r de la Faculté
ou le maître
transformation

Docteur Long

un cours de jurat

qui amène M.
ordinaire.

ement au débat
temps occasion

nin au début du semestre par la fin.

M. L. propose comme sujet de Thèse : « Traditions religieuses pa-
latiniennes antérieures au judaïsme. » Le sujet est approuvé.

M. Meier dr. phil. (Zürich) ne à Olten (S. Gall) ayant
des frisons demande à pouvoir enseigner comme Privat Dozent
la Kulturgeschichte et principalement l'histoire de l'église en
Général. Il propose comme Thèse Habilitation un essai sur la
Geschichte des bündnerischen Schulwesens in der ersten
Hälfte des XIX^{te} Jahrhunderts dont il envoie le texte. Ce sujet
est jugé trop spécial par la Faculté.

Les étudiants pétitionnent pour demander que cette chaire
donnée par M. André Oltramare en remplacement de M. Seitz, soit
portée à 2h. par semaine ou à au moins qu'elle ait lieu 2h. de
suite tous les 15 jours. M. Seitz approuve cette demande qui pour
le succès de l'enseignement de M. Oltramare mais demande que
la mesure ne soit pas définitive ^{mais} limitée au semestre 1818.

La Faculté adopte la proposition de M. Seitz :

La question de l'enseignement pratique des langues qui avait
été mise à l'ordre du jour sur la demande de M. Muret est ren-
voyée à plus tard, M. Muret n'assistant pas à la séance.

L'imprimatur est accordée à M^{me} Ella Schult la date
intitulée « Les Elements du droit de l'œuvre de Gottfried Keller »
Imprimé par la Commission composée de MM. Bourier
de Regnier et Schenker.

M. B. Bourier annonce que la thèse de M^{le} Long sur
grecque la petite admet sous sa forme actuelle.

M. Werner demande que la Commission composée de M^{lle}
Paychere de Cuv. et B. Bourier présente son rapport avant la fin
du semestre.

Le séance finit à 6 h.

Le Secrétaire

Scania du 1^{er} Mars 1919 à 5 h.

Présents MM. Weener, Seitz, St. Cern, Muret, V. Martin,
Belly, Melch, François

M. le Doyen donne lecture

Expérience Hist. ancienne

1^o) d'une lettre du Département portant à charge par la main
la copie de l'histoire ancienne accompagnée d'une pétition
des étudiants pour le semestre d'été 1919.

Professeur honoraire Flournoy

2^o) d'une lettre du Conseil d'Etat confiant à M^r Th. Flournoy
le titre de professeur honoraire

M. Tonnelat

3^o) d'une lettre de M. Tonnelat annonçant que sa situation
à l'Université de Strasbourg devant les tentatives de
venir définitive il desire officiellement la diminution de professeur
seigneur en exprimant les vœux que lui causent cette décision.

M. Weener et St. Cern déplacent le départ de M. Tonnelat
et rendent hommage à son activité dans cette Faculté. M. le
Doyen envoie à M. T. une lettre dans ce sens.

Certificat d'aptitude pédagogique

Après un exposé de M. Melch la faculté se déclare prête
à faire son concours aux examens du Certificat pédagogique.
Les modalités seront fixées par M. M.

Budget 1920

M. Muret demande que le traitement des maîtres de l'ensei-
gnement français des langues modernes soit payé désormais
par le Département et non par la Faculté.

Thèse Kluth

Les épîtres de M. Kluth dont la rédaction est obscure
et l'orthographe doit être revue. M. B. Bouvier est chargé
de travailler la 2^e rédaction.

Equivalence

M. Walcker Prof. à Zürich demande si une élève possédant
une maturité commerciale pourrait être immatriculée à la
Faculté des Lettres. Il sera répondu que la maturité commer-
ciale est indispensable.

Projet des Chiches

La Faculté accueille une proposition de M. de Courne pour
l'institution d'un service de prêt des clichés de projection

Le 1^{er} Mars à 6 h. 15

Le Secrétaire

V. Martin

Séance du 22 Mars 1919 à 5 h.

Présents MM. Werner, Muret, Leitz, St. Gue, V. Martin, Bally, Bourrier, Elbannare, Malcher, François.

La Faculté fixe le tableau des Examens

La Faculté rejette la demande de M. Budini, non motivée par ses services militaires, d'être interrogé sur les textes de 1917.

La séance est fixée au Mercredi 16 Avril

M. B. propose comme sujet de Thèse "Suggestion & auto-suggestion d'après les recherches de G. de Hanay" - Sujet accepté.

Les vacances ont été pendant 3 semaines et s'adresseront surtout au personnel enseignant primaire & secondaire. La direction sera assumée par M. Henri Rosendin. Un certain nombre de maîtres ont dû être remplacés à la suite de démission. M. B. Bourrier donne quelques indications sur l'organisation de ces Cours. La Faculté se déclare pleinement d'accord.

M. Muret propose de nommer une Commission pour l'étude de questions qui doivent être examinées et qui intéressent la Faculté des Lettres.

M. Bourrier propose que la Faculté décide d'abord les points ou propositions qu'elle aura à émettre touchant ces questions. La création d'une Commission paraît insuffisante & coûterait beaucoup.

M. Ch. Clouc demande de pouvoir enseigner au Sem. Thiers 1919-20 sur les idées morales & religieuses aux II^e & III^e S. La Faculté en met un frein favorable dans condition.

Séance terminée à 7 h.

Le Directeur

Wichy

Tableau des Examens

Requête Budini

Thèse Kluth

Leitz et Bourrier

Cours de vacance

Commission interuniversitaire

Demande d'enseignement Ch. Clouc

L'après-midi du 16 avril 1919,
à 2h.

Soutenance de thèse :
M. Otto Idluth.

Titre de la thèse : Carl Spitteler
et la science en poésie épique.

Président : M. A. Werner,
Doyen.

Présents : MM. Bernard
Borier, Ultraman, Bally,
Munt et François.

Ont pris la parole :

M. Bohnenblust, privat-
docent à l'Université de Berne,
Bernard Borier, Ultraman,
François et Werner.

M. Idluth est déclaré digne
du grade de docteur en lettres, avec
les notes suivantes :

4 1/2 pour la thèse et

4 1/2 pour la soutenance.

Cher
Lithia

Résultat des Examens

Séance du 26 Avril 1919 à 5h.
 Présidence de M. Werner, Doyen. Présents MM. Seitz, Bolly, de Gruë, Oltramare, V. Martin, Muret, Melchior.
Lic. en lettres (1^{er} Examen) sont admis : M^{lle} Berthet, M. Artas.
 ont échoué : MM. Jönzentsch (à l'écrit), Schelling et Pöthy (à l'oral).
Lic. en sciences morales (1^{er} Examen) : M^{lle} Hardier de cette année cause de maladie - 2^e Examen : M^{lle} Soumiezoff obtient le diplôme.
Certificat pédagogique : sont admis MM. Frutiger et Robert Wille.
Examen complémentaire : sont admis M^{lle} Lipp, M. Baudrin.
Doctoraten philosophie : M. Storn échoue à l'oral.

Enseignements supprimés

demande de cerge

MM. Lucien Jauter et Faltorich annoncent qu'ils ne pourront donner les cours qu'ils ont annoncés.

M. Bernant Bourier demande à être déchargé pour le semestre II de son cours sur la littérature romande et cause de surcroît d'occupations qui lui occasionnent notamment la préparation de la conférence interuniversitaire. Le Doyen transmettra la demande en l'appuyant.

Enseignement pratique de l'anglais

La Faculté charge M. le Doyen de voir le président du département pour lui demander de pourvoir la ^{place} vacante par le choix de M^{re} Molles.

M. Muret propose que l'on attire par la même occasion l'attention du département sur la question de l'enseignement. Le choix des titulaires ne devrait plus être limité aux larat-docents. Il serait avantageux qu'un titulaire fût un Anglais.

Chaire de langues et littérature germaniques

M. le Doyen donne lecture de lettres de MM. Tybel, Hernand, Fancourt et Urech qui présentent extérieurement leur candidature à la chaire vacante. Il propose de nommer une commission pour étudier s'il y a lieu de la transformer et en particulier de la diviser.

M^{re} de Gruë n'est partisan de la motion que si les deux chaires comportent chacune d'enseignement. Si le dépa-

tement et asmer pas, mieux vaudrait un seul grand
chairi qu deux petits.

M. Seitz demande qu'on ne cherche pas uniquement
en France un titulaire pour ce chairi. Un candidat devra
être préparé car la littérature russe - allemande devra
être enseignée.

M. Oltramare ordonne que les professeurs s'informent
individuellement des candidats possibles. Il appuie énergique-
ment ce qui a été dit M. Seitz en faveur d'une candidature
nationale. Un Français unique de n'avoir peut-être
assez libre ^{à l'heure qu'il est} pour enseigner dans parti son la littérature
allemande.

M. Bally réclame la direction de la chairi. Il ne voit
pas d'inconvénient à ce que le titulaire n'ait pas le
français pour langue maternelle et puisse en donner
une partie de leur enseignement en anglais ou en allemand.

M. Muret est un avis opposé. Il craint qu'un en-
seignement donné en français incorrect n'écarte les audi-
teurs et tiennent ce que le titulaire ait les traditions latines
et prépare aux examens lesquel pour les comprennent.

M. de Gué défend la chairi unique d'anglais et
d'allemand. Si elle est accompagnée d'enseignements
français qui la complètent et dirigent le professeur.
Celui-ci doit naturellement enseigner en français.

M. Oltramare demande que chaque candidat, soit
qu'il s'agisse d'un étranger en toute impartialité et
qu'il n'y ait de faveur pour aucune nationalité
sauf la Suisse.

M. Malche est partisan de la direction de la chairi.
Il proposerait un titulaire suisse alémanique pour la
chairi d'allemand, mais il devrait enseigner en français.
Il est peu probable que les candidatures françaises soient
maintenues si la modicité des traitements se prolonge.

M. Martin appuie ce qui a été dit M. Seitz et Oltramare
en faveur d'un titulaire national. Il ne voit pas la nécessité

de créer des chaires à 6 h. de cours par semaine, les étudiants
organes de la loi beaucoup trop chargés.

Après ce tour de préconsultation la Faculté digne d'être
communiqué MM. Chamer, Muret et B. Bourin. Cette
Commission examinera également la création d'un chaire de
littérature italienne. A ce propos, M. Muret explique
que, dans ce cas particulier, il admet un enseignement en Italien
parce qu'il n'y a pas en France d'Université de langue italienne.
M. Leitz remarque qu'un enseignement de l'allemand
en allemand serait très utile aux étudiants qui sont inscrits
dans les Universités de la Suisse allemande.

M. Bally est du même avis. La création de l'enseignement
allemand de la licence qu'il a eu à examiner pour
la création d'un tel enseignement. Actuellement il n'y
a pas de préparation effective à ces épreuves.

M. Malche expose un projet de rattacher à l'
Université l'Institut J. J. Rousseau qui constituerait
l'institut pédagogique de la Faculté des lettres. L'insti-
tut devrait devenir officiel, les professeurs seraient nom-
més par l'Etat et les finances seraient, quel qu'on pourrait
en partie assimilées aux taxes de laboratoire, créées
dans la caisse de l'Université. Une partie du personnel
enseignant serait emprunté à l'enseignement primaire
et secondaire et aurait le régime des assistants ou des
maîtres de l'enseignement pratique des langues modernes.
Le personnel étudiant serait constitué non seulement
par les élèves actuels de l'Institut Rousseau et des cours
de pédagogie de l'Université mais se recruterait encore
parmi les stagiaires et les Confédérés, aucune institution
analogue n'existant en Suisse. M. Malche relève
l'importance sociale de cet institut dans la préparation
des maîtres primaires.

La faculté accueillit ce projet avec une franche sympathie
et nomme pour l'étudier une Commission composée de MM.
Leitz, Malche et Chamer.

semaine fin : 7 h. 20.

Rattachement à l'Université
de l'Institut J. J. Rousseau.

de la suite

Richard

Séance du 3 Mai 1919 à 5 h.
Présidence de M. le Doyen Werner. Présents MM.
François, Oltramare, Muret, V. Martin, Borgeaud, Seitz
de Gene

Programme du semestre d'hiver
Suppléance de M. Borgeaud

M. Borgeaud propose le choix entre deux enseignements
et deux suppléants : Mr. Paul E. Martin, enseignant sur
l'histoire de Genève (chapitres choisis), Mr. W. Martin sur l'hist.
diplomatique de la Suisse au XIX^e S.

M. de Gene propose qu'une heure soit attribuée à cha-
cun d'eux.

Mr. Seitz craint que l'hist. diplomatique de la Suisse
au XIX^e S. ne puisse être traitée que superficiellement en 1 h.
Mr. Borgeaud voit id. le système des deux suppléants
un moyen de faire connaître de jeunes savants.

Mr. V. Martin a demandé si la Fa-
culté doit chercher à attirer le grand pu-
blic plutôt que les véritables étudiants

Mr. Muret discute les titres scientifiques de Mr. W. Martin et
revenir quelques doutes à orienter le cours vers la vulgarisation
Mr. François relie le avantage d'un contact entre l'Univer-
sité & le grand public.

M. de Gene insiste pour que l'enseignement de l'histoire
diplomatique, si il existe, soit confié à un candidat présentant
tous les garanties scientifiques possibles.

La faculté accepte la proposition de M. de Gene :
attribution d'une heure de cours à chaque candidat. Cens-
sant choisis par M. Borgeaud.

M. le Doyen donne lecture du programme du semestre d'hiver.

" " donne lecture d'une lettre de M. Carl Spitteler
recommandant la candidature de M. Jonas Fränkel.

" " " " d'une lettre de M. Chodat recom-
mandant la candidature de M. Vellemann sur le poste de maître
d'anglais (enseignement littéraire).

Chaire de Philosophie

M. Werner ^{expose} la question de la chaire de philosophie.
Selon lui il n'y a pas nécessité de maintenir cette chaire d'
hist. & philosophie de Suisse qui avait été créée pour Mr. Thom-
son et répondre à sa compétence éminente. Il ne propose
que la chaire fût transformée en chaire de logique &

Lettre diverse

Philosophie morale

M. Muret voudrait qu'on laissât grande liberté aux tén-
laires. Il craint qu'un enseignement de morale ne dégénère en ^{laïque} ~~laïque~~ ^{éducation} ~~éducation~~.

M. V. Martin demande qu'on cherche avant tout un candidat qualifié.

M. Bally voudrait qu'on donnât une place à la psy-
chologie générale et que le cours de la chair ne fût pas trop
rigide.

Renvoyé à une Commission composée de MM. Werner,
Oltmanns, Balley. Adrien Lantier.

L'examen de la Thèse intitulée: "Suggestion & auto sug-
gestion" est renvoyé à une Commission composée de MM.
Werner & Clapart de & Joseph Beyer.

M. P. demande à enseigner sur "l'Evolution universelle".
et indique les titres scientifiques et publications.

Des renseignements sur sa personnalité sont demandés
au Bureau de presse de la Sorbonne ou à la Sorbonne ou
M. P. & a. enseigne.

Le cours sera à 7 h.

Le Secrétaire

Vichy-Paris

Séance du 17 Mai 1917 à 5h.

Présidence de M. Werner, Doyen. Présents MM. Bally, Olhamare, Muret, François, Leitz, St. Geur, V. Martin, St. Karille, B. Bouvier.

Demande d'enseigner de M^r Petroniowicz

M^r le Doyen donne lecture d'une lettre de M^r La Lande fournissant des renseignements favorables sur M. Petroniowicz. La lettre est importante de la publication M. le Doyen propose de présenter favorablement. La Faculté s'accorde.

Demande d'étudiants

M^{lle} Brunnet demande à passer le printemps aux jarmens de Liern ou October av. 1 semestre d'inscription à Munich et 3 à Genève. Admis.

M^r de Stourza

M^r de Stourza demande l'autorisation de reprendre son enseignement sur l'Art chrétien.

L'enseignement de M^r de St. ayant donné lieu à certaines critiques étant donné que M^r de St. a interrompu son cours en cours de semestre la Faculté décide d'exiger de M^r de Stourza qu'il présente une nouvelle demande de cours qui lui arrive et fait alors, tout en lui accordant au département puisque par la brusque cessation de son cours il avait l'impression de demander véritablement renoncé au titre de Privat-docent.

Nomination de M^r Vellemann

Le Doyen annonce la nomination de M. V. au poste de maître pratique d'anglais.

M. Muret se plaint que la Faculté n'ait pas été consultée à propos de cette nomination, d'autant plus que la Faculté fait les frais d'une partie du traitement.

Le Doyen répond que c'est sur la proposition anonyme à elle du Doyen de la Faculté des Sciences locales que la nomination a eu lieu. Il a cru exprimer le vœu de la Faculté, d'ailleurs la nomination est limitée à 2 ans. La question pourra être reprise à l'expiration de ce délai.

Chaire de Philosophie

M. Werner rapporte au nom de la Commission. Il souligne l'importance de l'enseignement de la logique de la théorie de la connaissance et de la morale mais pour tenir compte de certaines objections et suggestions présentées soit par la Faculté soit par la Commission et afin que le nouveau professeur puisse traiter toute question philosophique la Commission propose d'intituler la chaire: Logique et philosophie générale avec 4h. d'enseignement par

Semaine.

La rédaction du titre proposé est critiquée par MM. St Ger, V. Martin, Muret et d'Esth : on ne comprend pas pourquoi la logique est mise à part puisqu'elle fait évidemment partie de la philosophie générale. Ce dernier adjectif n'a cependant rien d'ailleurs pas très bien. Mieux vaudrait intituler la chaire philosophie tout court.

MM. Olhamare et Werner expliquent que la commission a surtout été guidée par le désir que cette chaire soit maintenue. On risquerait de ne pas comprendre la réamiti' de deux chaires de philosophie dont l'enseignement aurait l'air de se doubler. C'est pour cette raison qu'il ont proposé ce titre dont ils reconnaissent l'imperfection.

M. Ed. Barille propose de maintenir l'ancien titre de Logique & classification des Sciences.

M. Werner répond que ce titre avait déjà été modifié en celui de Philosophie & classification des Sciences pour que l'enseignement fût moins limité.

M. B. Bourrier propose de revenir au titre : Logique & Philosophie morale.

M. Muret maintient les objections contre l'enseignement de la morale.

M. Bally déplore l'exclusion au moins apparente de la psychologie, cette discipline doit être autonome et ne pas être une dépendance de la morale. Il faut tout spécifier ou rien du tout.

M. Werner répond que si l'on a eu de mentionner la psychologie c'est par des raisons pratiques. Il y a déjà une chaire intitulée psychologie à la Fac. des Sciences, mais on n'entend nullement exclure de la nouvelle chaire la psychologie telle que l'entend M. Bally.

MM. B. Bourrier et Muret demandent que l'on fixe d'abord les limites de la nouvelle chaire par rapport à celle qui existe déjà.

La Faculté décide par 5 voix contre 2 que la nouvelle chaire comprendra toute la philosophie mais pas l'histoire de la philosophie.

Quant au titre, deux propositions sont en présence, celle de la Commission Logique et philosophie générale et celle de M. Muret: Philosophie.

Au vote, la 1^{re} réunit 3 voix, la 2^{de} 3 voix également et deux abstentions. En présence de ce résultat incertain le vote définitif est ajourné à la prochaine séance. S'en suit à 7h.

Le Secrétaire: Victor Martin

Séance du 22 Mai 1919 à 5h.

Présents: M. M. Seitz, Oltramare, Bally, Y. Martin, Adrienhan, B. Bourrier, Muret, Rappard. Présidence de M. Werner, Doyen.

Ordre du jour

M. Bally constate que les affaires courantes placées au début de l'ordre du jour empiètent sur le temps réservé aux questions importantes et demande qu'elles soient traitées en dernier lieu.

M. Werner est d'accord à condition que la séance ne soit pas désertée au moment où arrive leur tour.

Chaire de Philosophie

M. Adrienhan fait l'historique de l'enseignement de la philosophie à l'université. M. Jourdain rappelle de front la philosophie et l'histoire de la philosophie, toutefois comme il n'enseignait pas la logique on créa une chaire de logique ^{en 1892} méthode et classification des sciences. A la mort de M. Jourdain une part plus importante fut faite à l'histoire de la philosophie et la chaire principale occupée par M. Werner et la chaire de logique fut réorganisée sous des titres plus larges. Comme par la force des choses M. Werner doit pour une grande partie de ses forces à l'histoire de la philosophie M. Adrienhan présente une chaire où pourraient être enseignées les disciplines philosophiques: la psychologie générale, psychologie des nations, des peuples, psychologie esthétique, la philosophie morale collective si importants à l'heure actuelle, la philosophie des sciences dans le bon sens aux sciences exactes.

* a fini de
de philos.
faire double

Quant au titre il paraît nécessaire d'y faire figurer la logique, discipline d'une importance capitale. Le titre logique et philosophie générale ou systématique de justice en a sens que la logique formelle depuis Aristote est considérée comme une introduction à la philosophie plutôt ^{comme} faisant partie de la philosophie même. Raisons pratiques et en attendant que le titre de la nouvelle chaire diffère de celui de l'ancienne.

M. Muret craint que la mention logique n'amène à donner la chaire à un spécialiste de la logique formelle & mathématique, ce qui n'empas le déni de la Faculté. Il propose: Philosophie (logique, psychologie, éthique, esthétique etc.).

M. Oltramare craint que la spécification de M. Muret ne constitue des domaines réservés au seul nouveau professeur au détriment de M. Werner.

M. Bally trouve le titre proposé par M. Muret trop encombrant. Il suffit de mentionner les différentes disciplines dans le cahier des charges.

A ce propos M. Oltramare se demande s'il existe réellement un cahier des charges et si on constate en effet qu'il n'y en a pas.

M. B. Bourrier propose encore une fois d'en revenir à logique et philosophie morale. * Après une discussion entre MM. Muret, Bally, ^{Werner} Haerle, sur le cas des mots philosophie morale,

M. Bourrier maintient la proposition à laquelle de rallier M. Muret si l'on épouse le titre: "Philosophie" et M. ^{Werner} Haerle.

M. Rappard en tant que professeur de la faculté des sciences économiques & sociales fait remarquer l'avantage qu'il y aura pour les étudiants de cette faculté à suivre un enseignement de philosophie générale, le titre proposé par M. Bourrier ayant le tort de restreindre ou de paraître restreindre à certaines disciplines l'activité du titulaire.

M. Martin fait remarquer que la Faculté a décidé de la dernière séance par un vote que la chaire devrait être générale. Il retourne donc le titre proposé par la Commission qui a l'avantage d'exprimer nettement la conception de la majorité de la Faculté et de ne pas limiter le titulaire. Toutefois le titre

* a fini de ne pas avoir deux chaires de philos. et philos. générale paraissant faire double emploi.

"philosophie" sera le meilleur de tous.

M. Werner explique que malgré son désir de voir la morale figurer à la tête de la chaire il votera cependant pour la philosophie par la Commission afin de laisser toute liberté au titulaire.

On décide de voter d'abord sur le choix entre: logique et une assignation à fixer d'un part et philosophie de l'autre.

La première motion est adoptée par 5 voix contre deux.

Ensuite la tête "logique et philosophie générale" ^(proposée par la Commission) est adoptée par 4 voix contre 3 à: "logique et philosophie morale" (proposition Bourin). A l'unanimité le nombre de heures est fixé à 4h.

M. Naville rend hommage au désintéressement et à la largeur de vues déployés par M. Werner au cours de ces discussions et dans les séances de la Commission.

Chaires de langues et littératures
germaniques

M. Oltramare propose au nom de la Commission la création de 2 chaires de 6h. par semaine chacune.

1°) Une chaire de langue et littérature allemande (d'origine à l'époque moderne); l'enseignement pourra être fait en partie en allemand et réservera une place aux écrivains de la Suisse allemande.

2°) Une chaire de langue et littérature anglaise (d'origine à l'époque moderne); l'enseignement pourra être fait en partie en anglais et réservera une place aux écrivains américains.

M. Oltramare motive ses propositions. La création de 2 chaires différentes est indispensable vu l'étendue et l'importance de la tâche à enseigner, d'autre part la surcharge qui en résulte pour les professeurs devra être compensée par une transformation radicale des programmes de licence.

M. V. Martin n'admettant le divorce de la chaire et l'augmentation de heures qui en résulte que si la Faculté s'engage à apporter aux programmes de licence les modifications nécessaires. Toutefois, comme l'accord paraît être final on a pu le proposer, et on a demandé un vote formel.

M. Bally trouve que l'enseignement de langues tel qu'il est conçu par la Commission est trop hétérogène, l'étude

description de langues ne doit pas être obligatoire. Une partie de l'enseignement devrait obligatoirement être donnée en langue étrangère, cela est indispensable aux candidats à la licence.

M. Muret répond que l'on n'a l'intention d'imposer au professeur aucun système particulier d'enseignement, il doit établir et adopter celui qui lui convient le mieux. Quant à l'enseignement en langue étrangère M. Muret estime qu'il sera suffisamment servi par les maîtres de l'enseignement pratique des langues modernes.

M. Oltramare observe à ce propos que l'obligation d'enseigner en langue étrangère aurait fatalement écarté certains candidats, ce que la Commission a voulu éviter avant tout.

M. Bally renonce à modifier le texte de la Commission.

M. Wehr se demande si l'on ne devrait pas diminuer le nombre de langues qui a peu de chance d'être acceptée par le Grand Etat.

M. Muret & Oltramare observent qu'il faut en tout cas que les deux langues soient à la portée de tous équivalentes. Il faudrait représenter l'importance de ce choix au numéraire le lieu de la Société des Nations le fixe. - Terminé

La proposition de la Commission est adoptée à l'unanimité.

M. Malche prie la faculté d'appuyer auprès du Département la demande de rétribution qui est présentée pour la 4^e langue supplémentaire de cours qui il donne - Approuvé.

M. Oltramare rapporte. Le vœu a été fait d'une demande de création d'une ^{de langues italiennes} chaire d'italien présentée par les étudiants terribles. La Commission chargée d'étudier la question propose de répondre au recteur que la Faculté déclare très sympathique à cette création qui s'impose en l'absence d'une université terribles et garantissant qu'il y aurait à rapprocher le Termini & Serrin par des liens universitaires. La chaire devrait être extraordinaire, le nombre des heures ne serait fixé qu'une fois le titulaire nommé et l'enseignement ne serait pas limité à la littérature italienne mais embrasserait toute la ^(y compris l'art) civilisation italienne. Il n'y a rien en Italie.

M. Muret propose que l'on demande une subvention on peut-être même le traitement complet de cette chaire à la Société académique qui s'intéresse beaucoup aux œuvres universitaires d'un caractère national.

M. Werra propose que le nombre de heures soit fixé à 3, ce qui permettrait de faire au fourneau des propositions précises. Quant à l'admission de subvention elle pourra intervenir ultérieurement. La Faculté le déclare d'accord et adopte à l'unanimité le projet de création d'une chaire extraordinaire de culture italienne à 3 h. par semaine.

Séance close à 7 h. 20.

Le secrétaire : *Richard Martin*

Séance du 31 mai 1919 à 5 h.

Présidence de M. Werra, doyen. MM. Oltramare, Seitz, François, B. Bourin, Bally, Muret, V. Martin, Malche.

Prix universitaire

Prix Hentsch ^{Propositions de la Commission} 3 accussits

150 fr à M. André Bourin : Essai sur le sentiment religieux dans

l'œuvre de C.F. Ramuz, 150 fr à M. Paul Lang : Etude sur le

Printemps olympien de Carl Spitteler, 100 fr à M^{re} Léode

Beutelsch : Une vingtaine de poèmes - Cécopie

Prix Blondel ^{par l'organe de M. B. Bourin} La Commission propose d'attribuer ce prix au seul recueil présenté ^{l'Stanislas amphigouri de M. Pierre Gaspard} quoiqu'il soit loin d'être dans le fait.

En ce rapport, en somme défavorable, M. Muret hésite à accepter les propositions de la Commission.

M. François qui a fait minorité de la commission expose sa manière de voir. Il trouve le recueil à peine suffisant pour le concours Hentsch.

M. Bally demande si ces vers sont inférieurs aux recueils qui ont été éliminés il y a 4 ans.

M. Bourin répond qu'ils sont évidemment supérieurs.

M. Seitz craint qu'on décourage les candidats en ne décernant jamais ce prix.

Une discussion engage sur l'interprétation du concours

Blondel : M. Muret estimant que l'on doit être franc

plus apt pour le dernier qui pour le concours Hentch
réserve aux débattants et M. Hentch faisant valoir que le
montant du prix Hentch ne permet guère de le distinguer
qualitativement du prix Hentch.

M. B. Bruni maintient la proposition de la Commis-
sion et s'étonne que la Faculté, qui n'a pas ses connais-
sances de recueil en question, hésite à l'accepter.

M. Muret déclare qu'il ne peut voter la proposition de
la Commission « qu'il s'abstient ».

La proposition de la Commission est adoptée.

Prix Annuel. La Commission propose de le décerner
au mémoire de M. Perceval Frutiger intitulé: Essai
de Monisme spiritueliste. Adopté.

M. le Doyen donne lecture d'une lettre de M. Frank
Franklin proposant comme thèse de doctorat et lettre la
première partie de l'ouvrage principal sur lequel se fonde la
théorie de la connaissance et qui sera intitulée: La Raison
et la Vie. Le sujet est approuvé.

M. Mariot demande à venir soutenir sa thèse sur
sept romans de St Macaire à la fin de Juillet. Il lui
faut répondre que l'université est alors en vacances. La Fa-
culté a l'ailleurs besoin de renseignements complémentaires
sur la nature de cette thèse.

M. le Doyen donne aussi renseignements sur la citation
des titres académiques. Un dîner aura lieu en l'honneur des
professeurs américains Van Dyke et Nettleton de passage
à Zurich.

À la demande de M. Muret, M. B. Bruni expose
quelques points à débattre par la future conférence inter-
universitaire qui interviendra particulièrement la Faculté
de Lettres. Après quoi elle décide de la réunir en avril
une fois avant les vacances pour les examiner en commun.

Léon Gysin à J. H.

Le Secrétaire: Victor Martin

Thèse de M. Frank

M. Mariot

St Macaire

Conférence inter-
universitaire

Séance du 21 Juin 1919
Présence de M. Werner Doyen. Présents M.M. Bally,
Bouris, de Gru, V. Martin.

M. Widmer

M. Widmer, l'act. ident. demande à modifier le programme
de la cours. Le Doyen présentera le cas au bureau.

Enseignement de la pédagogie

Lettre du conseil à l'état annonçant que le nombre de
heures de la chaire de M. Malche est porté à 4.

Docteur honori causa Rivore

Lettre de M. le Prof. Albert Martin ^{Suisse} ~~recommandant~~ à la
Faculté des Lettres de conférer le Docteur honori causa à
M. Emile Rivore à l'occasion du 40^e anniversaire de
son arrivée au notariat et rappelant l'activité scienti-
fique de M. Rivore.

Cette proposition est appuyée par M. de Gru, il s'agit
la person. de M. Rivore a l'égard de l'ext. de ses sim-
ples concernant l'histoire de Genève et sa collaboration
active à d'importantes publications comme celle de Regista
du Court de France qui compte aujourd'hui 8 volumes.

M. Chamaud se déclare pleinement ^{et} ~~accorde~~ ^{l'acceptation de} avec cette
proposition M. Rivore mérite cette distinction.

M. B. Bouris rappelle les services rendus par M. Rivore
à la St. N. Rouman.

M. le Doyen renvoie le bureau de cette proposition
au nom de la Faculté qui se déclare unanimement d'accord.

Jubilé de M. Edouard Hanth

M. le Doyen pose la question de savoir si une manifestation
se devra pas être organisée en l'honneur de M. Edouard Hanth
à l'occasion de son 75^e anniversaire.

Sur la proposition de M. de Gru, il est décidé de ne pas
entrer en matière.

Centenaire Gottfried Keller

M. B. Bouris annonce la célébration du centenaire de
la naissance de Gottfried Keller. Une manifestation est
organisée à ce propos par la Section de Littérature de l'Institut
National Genevois. M. B. Bouris recommande au mem-
bres de la Faculté d'y assister.

Examen

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

M. Bally,

Candidats

Baccalaureat lettres M^{lle} Rost Zmay.Licence lettres 1^{er} Examen, Cuendet Louis, Sorenzbach
Hecker, Schelling David, Breitenstein Henri, Raymond
Marcel.Licence lettres 2^e Examen candidat Hubimajon M.
Rudi.Licence en histoire 2^e Ex. Laufer Jean Jacques.Seminair: M^{lle} Carry GithCertificat pédagogique M^{lle} faillon AliceExamen annuel (litt. franç.) M^{lle} Katznelson
Batekera.Tableau des Examens. Ils commenceront lundi 3 Juillet
à 9 h. et termineront le 12.

Liane Gire à Ch. 30

Le Secrétaire: Rich Martin

Séance du 2 Juillet 1919 à 5h.

Présidence de M^r Vœner, Doyen. Présents M^m. Oltramare, Muret, Bailly, V. Martin, B. Bourrier.

* qui étudie
philosophie

Lettre du Conseil d'Etat

Admettant la division de chaires d'anglais et d'allemand mais réduisant le nombre de heures à 4. Demandant une modification du titre propre à la chaire de philosophie, admettant 4 h. avec traitement ordinaire. Admettant une chaire extraordinaire d'italien à 2 h. par semaine.

Chaires de langues germaniques

M^r. Oltramare propose de demander le maintien de 6 h. au moins pour l'allemand, la langue nationale.

M^r. Muret appuie cette proposition et demande que la S^te académique soit sollicitée de parfaire le traitement des futurs professeurs d'anglais et d'italien qui sera fait en le nombre de heures.

Thé

Thé

Thé

M. le doyen cherchera à obtenir 6 h. pour l'allemand, et 4 h. pour l'anglais. A la demande de M. Bailly il appellera aussi au bureau la question de la chaire d'hist. et d'art.

Chaire de philosophie

M^r. Muret craint que le titre propre par la lettre du Conseil d'Etat ne restreigne l'enseign^t de cette chaire. Avec un titre général la philos. des sciences pourrait y figurer sans que il soit probable que cette chaire sera réclamée par la Faculté de Science, ^{ce qui} ~~est~~ ferait le mal.

P^r M. Oltramare la spécification de la logique, morale, esthétique et enseignements à la chaire de philosophie est faite et qui serait répétée.

Vu ces considérations M. Bailly opine pour un titre très général.

M. le doyen cherchera à maintenir le titre de la Faculté afin de faire triompher celui de M. Muret. Philosophie (logique, morale, esthétique, philos. des sciences etc.) après avoir informé le bureau.

Dictant en philos. Schyns

M^r. Schyns ^{bach en théol. de la Faculté d'Anglais} demande à se présenter aux épreuves du doctorat en philosophie. Appuyé par M. le doyen.

M. Oltramare craint que l'admission de bacheliers de

Faculté libre ne porte préjudice à la faculté nationale.

M. Werner répond qu'il y a des incidents et qu'il faut
part chaque cas en examiné par un professeur compétent.

M. Muret fait observer qu'on admet ^{facilement} l'équivalence par
des grades étrangers, il n'y a pas de raison d'être plus strict
pour les candidats munis de titres de la Faculté libre.

M. Oltramare refuse l'équivalence par égard pour la Faculté
de Théologie. Adopté par les membres présents moins M. Oltramare
qui approuve également les branches choisies par M. Lehmann.

M. Lehmann propose également comme sujet de Thèse: La
Philosophie de la religion au temps présent. Approuvé.

M. V. Martin en charge de l'examiner.

La Commission se réunira de nouveau dans la prochaine séance.

Le jury chargé d'examiner sera constitué, dans un mois,
de MM. Werner, Adrien Narille, Goblet. En cas de refus
de M. Narille, M. Fulliguet sera sollicité.

Séance levée à 6 h. 50.

Le secrétaire: Victor Martin

* qui étudie la thèse en vue de sa valeur
philosophique

Thèse Marriott

Thèse Baudouin

Thèse Gram Jean

Séance du 14 juillet 1919 à 2 1/4 h.
Présidence de M. Werner, doyen, Présents: MM.
Bully, Muret, V. Martin, de Croux, Litz, B. Bourriel.
Oltamane.

M. Schyng

M. Werner annonce à propos de M. Schyng que son cas
serait déjà été tranché affirmativement en 1916, d'autre
part qu'il ressort du règlement que c'est le Bureau qui
doit statuer sur l'équivalence.

Création de chaires

M. Werner rend compte d'un entretien qu'il a eu avec le
Président du département des langues nouvelles. Celui-ci
n'admet que 8 h. en tout pour 2 chaires de langues et litt. roma-
niques - La Faculté dans ce cas prévoit 5 h. d'allemand &
3 h. d'anglais. Pour la chaire de philosophie le Secrétaire
proposé par la Faculté sera probablement choisi.

Résultats des examens

Baccalauréat es Lettres sont admis: M^{lle} Rogier, M. Pache.
Lic. et Lettres 1^{re} Es. sont admis: MM. Raymond, Cuendet, Pri-
terken & Patry. Baccalauréat es sciences: MM. Schelling & Jon-
Zalbach. Les notes de M. Laupr (Lic. hist.) ne sont pas encore
connues. A ce propos M. le Doyen demande qu'il y ait
du jury à la fin des examens ^{pour} ~~car~~ Comme des écrits pour
fixer définitivement le chiffre.

Thèse Grandjean

Certificat de bachelier: M^{lle} Fardant obtient le diplôme.
M. le Doyen annonce que MM. Karille & Werner ont accepté
de faire partie du jury, il propose qu'on ne fasse pas appel à
M. Soller qui d'entre les retardataires de la transmission de
nos. en laissant sortir de Suisse. La Faculté estime qu'un
ou deux membres d'imprimatur ^{Comité d'appréciation} ~~Comité~~ de 2 personnes suffira.

Thèse Baudouin

La Commission propose d'accorder l'imprimatur à la
thèse Baudouin que M. Werner n'a pas encore lue.

Options Schapira

Conférence interuniversitaire

I l'année universitaire des institutions

M. Schapira soumet les options qui sont adoptées.
M. Muret signale les obstacles ^{qui s'opposent} à la fixation du communica-
tion au 1^{er} mars. Il est cependant favorable au projet.

M. Litz signale parmi les motifs secondaires un mouvement
tendant à faire commencer l'année à Pâques.

M. Bourriel fait remarquer que le nombre des établissements

standards qui tendent à se réduire en se tenant et tend à diminuer.
On espère d'ailleurs une concorde aussi étroite ^{à peu absolue} qu'il y a
entre les deux de début du 2^e semestre de l'année universitaire.

II Normalisation des cycles d'étude

M. Oltramare pense que ce point ne concerne guère la faculté
des Lettres où doit régner la liberté la plus complète de choix de
matières d'enseignement. M. Muret en dit même assez.

M. Bourvis signale que les Universités françaises d'ancien
régime introduisaient une discipline par l'obtention de grades universitaires,
à cette discipline était liée une fixation de matières d'étude pour
le nombre fixe de lettres. A ce propos M. Bourvis aimerait que
la licence pût être donnée en 4 semestres et que le Collège pût augmenter
d'une année de philosophie. M. Muret n'est pas partisan d'une
augmentation de années de Collège quoiqu'il desire aussi diminuer
la discipline universitaire préalable.

M. Oltramare est hostile à la normalisation plus franche pour
l'enseignant en commençant par l'Université.

M. de Guise n'est pas partisan d'une prolongation des études.

III Unité ou fragmentation des programmes

M. Oltramare propose qu'une commission soit nommée par
la Faculté pour étudier la réforme de la licence de lettres. Il est
appuyé par MM. V. Martin et Bally. Le dernier signale la
difficulté de la licence qui n'initie pas au travail personnel et
cause de la surcharge de ses programmes. Il faut ouvrir une enquête
parmi les bacheliers sur la licence.

M. Muret demande si le système de certificats correspond
aux études de lettres, p. ex. fr. l'étude des langues qui demandent
une longue expérience. Il demande aussi quelle sera l'Université
qui comprendra le ^{grade de} certificat la liste des certificats.

M. Oltramare et M. Bally désirent avoir tout une concertation
et examen de la licence. Les candidats sont désignés par l'exam.
préliminaire actuel.

M. Bourvis annonce que la réforme de la licence de lettres a été
étudiée par le Comité français, ce rapport pourrait servir de
base pour un projet de réforme de la licence. Il en fera état
aussi au système d'enseignement des langues et la nomination
d'une commission d'étude. Adanson et Heuchetel ont vu

deja préoccupé de la réputation de la science. Il est opposé au
sens étroit de la question.

M. Bourcier propose de nommer une commission composée de M. M. Bally & V. Martin pour examiner les réformes proposées à l'aliénation. M. Albanais approuve la Faculté de ranger à cet avis.

Sur la proposition M. V. Martin la thèse n'est pas admise.

M. Muret signale le danger ^{de l'évaluation par notes universitaires} de l'équivalence. S'il y a équivalence entre le grade de fin de ^{cycle} à Paris, les candidats peuvent perdre leur grade à Paris. Il y a peu d'entraide pour les étudiants. M. Othamane conclut même ainsi.

M. Bouris fait remarquer que ^(modalité d'équivalence) une connaissance de notation
licenciée par des associations officieuses françaises parvenant à
à ces dangers. les candidats seraient ainsi mis en une certaine
mesure sur le même pied que les licenciés français. obtiendraient
des places dans les pays anglo-saxons p. exemple.

M. Muret demande sur la liasse confiée au Docteur à
Jérôme aux Gironis.

M. Bally demande à son oncle s'il entend par échange de la-
pistons. Faut-il d'échange, d'ailleurs on limite à 1000 livres?

M. Bourcier répond que l'échange est ~~très~~^{considér.} sous la forme des plans d'ours. Il ajoute la nécessité de créer des offices d'information universitaire qui faciliteront notamment l'échange.

M. V. Martin réclame la création d'une salle de travail munie d'une bibliothèque consultative pour les étudiants de la Faculté des Lettres. L'ouverture de la bibliothèque de la Faculté aux travailleurs géographiques par semaine a donné de médiocres résultats. Par suite du fret à domicile, les professeurs ont les étudiants auraient besoin de travailler la matière des cours & conférences du semestre tout bonnement qui sont écrits. Les périodes d'ouverture sont également beaucoup trop brèves. Les étudiants en Lettres ne peuvent être initiés au travail scientifique & personnel que lorsqu'ils auront leur disposition des instruments de travail qui leur font défaut aujourd'hui.

La Faculté charge M. Martin d'examiner avec la direction de la Bibliothèque publique & universitaire s'il avait possible d'obtenir des locaux de cette dernière une salle pour la Faculté de lettres & dans les conditions.

Liana bri a 5 L.

Le Secrétaire

Richard M. Galt

Séance du mercredi 8 oct. 1919

Préface de M. Martin, secrétaire

Print: 44, Ockham, New, 1/3, Malibu,
De Anza, Bally

Candidates on program; H. H. Carr, Henry, Gengenbach, H. R. Heiser, Squire, Bremer.

— an 2^d examen (l.c. as l. mod.): M^{rs} Reichen
Barthelme, Eng. Wille'. — (l.c. as l. char. v.):
M. Ruedi (?).

La session dure du 17 au 24 octobre.

On rose le lendemain des examens.

M. Grandjean a écrit pour le no. de l'inspiration
réflexif, une pétition de la Commission, la demande
est accordée. Le titre de la photo est: Théorie de
la connaissance; I La raison et la vue.

Sur la proposition de M. Oltrane, le I est supprimé. M. Goblat sera un des stagiaires. La conférence se fera au samedi 25 octobre.

H. Georgian sera invit. a pre'ceder ses épithèses.

On lit les épîtres de Mme Schull qui leur admettent leur
erreur de modifications de rédaction.

4. Kellerman ne revient pas avant 1920. Le smatton
est renvoyé jusqu'en octobre du Doyen.

Leica levé à 7 heures

pour la Secrétairie: Ch. Bally

Séance du Samedi 18 Oct. 1919

Présidence de M. Werner, Doyen. Présence de MM. Lutz, Halche, Bourcier, François, V. Martin, de Grua, Bally.

M. Rüch

M. Rüch s'occupe des examens de la lité. et lettres classiques, la date de ces examens est fixée.

Docteur Franjean

Il communique à M. Sottet la date ^{de la soutenance} ~~est fixée~~ ^{fixée} au Jeudi 30 Octobre à 2h.

M. Franjean demande que le chiffre de 200 exemplaires à déposer soit réduit. Comme il n'est pas possible de diminuer ce chiffre ni le service des échanges qui dépend de la Faculté mais l'Université il en décide de retirer ^(si cela peut se faire) après dépôt un certain nombre d'exemplaires à l'autre sans nuire au service des échanges.

La Faculté prend connaissance des épithèses de M. Franjean.

M. Bally trouve que la plupart de ces propositions manquent d'originalité et se font que reproduire des déclarations de philosophes connus. Il critique l'étendue de ces épithèses. La Faculté décide de ~~les~~ ^{à l'autre} en consultant la collection des ^(apt) ~~l'exige~~.

Docteur Schult

M. B. Bourcier donne quelques renseignements sur l'intention et le changement de titre de la thèse de M^{me} Schult. Le nouveau titre « les notions de l'esprit du droit de l'œuvre de Gottfried Keller » est accepté. La soutenance est fixée au Jeudi 27 novembre.

Docteur Baudouin

M. le Doyen après lecture trouve que la thèse, très spéciale, correspond mieux au doctorat en philosophie qu'au doctorat en lité.

MM. V. Martin & Maurer se rendraient pas que la raison de spécialisation on écarter certains candidats du doctorat en lité.

M. Olthausen fait remarquer qu'on a fait subir à M. B. des examens complémentaires qui lui permettent de le présenter au doctorat en lité.

M. Bally craint que les deux doctorats ne soient de valeur inégale, le doctorat en philosophie étant inférieur. Il s'en suit qu'on le supprime après et ne pas avoir deux grades de qualité différente.

M. Wexler explique qu'il y a fatalement entre eux une
différence positive entre le docteur en philosophie ou le ^{es lettres} ~~lycée~~
pas la licence. (C'est la seule qui il a été créée).

M. Bally fait remarquer que la plupart des ~~lettres~~ de philo-
sophie ont été présentées au docteur ^{es lettres} ~~es lettres~~ tandis que celles
du docteur en philosophie ^(étaient plutôt de sujets en son) ~~comparaissent~~ de la
philosophie ^(c'est moins philosophiques) ~~à une autre science~~ ce qui est logique. Il de-
mande que la sanction des docteurs soit repoussée en deux catégories.

M. François demande que le candidat au docteur possédant
la licence ^{es lettres} ~~es lettres~~ du docteur en philosophie ^{seu} ~~seu~~ soit la grade de la faculté.
On fait comprendre le docteur en philosophie ^{seu} ~~seu~~ comme pri-
vilegé.

Après consultation M. Godeau s'inscrit à rendre M. Baudouin
attentif aux avantages que présente le grade de docteur en lettres,
en lui pour 5 années de la licence de choisir.

M. Godeau donne lecture d'une ~~de~~ épître de M. Bau-
doin. Comme l'ensemble est très bon on lui conseille de
résumer.

M. Eliash demande l'équivalence de la licence en phi-
losophie de B. litt. & Oxbr. Des renseignements seront de-
mandés sur la valeur de ce titre.

M. Godeau donne lecture d'une lettre de Conseil d'Etat
au sujet de la nouvelle chaire de philosophie ^{comparative} ~~comparative~~
suivant : Philosophie générale (logique morale etc.), il énu-
mère ensuite les candidats aux différents postes vacants :

Chaire allemande MM. Bokkenhus, Fraenkel, Nuss-
beyer, Velleman

Chaire Française MM. J. Bonnard, Choisy, Goutais,
Lecolle, Perrat, Roget, Velleman.

Chaire de Philosophie MM. Abauzit, Baudouin, Benoit,
François, Morel, Rorewin

Le Doyen propose de nommer 3 commissaires de 2 professeurs
chacun se examinera les titres de ces candidats & fera rapport
à la Faculté qui discutera alors in camera.

M. Abraham propose que ces titres soient étudiés séparément

par chaque professeur, l'influence de la commission sur le choix de la faculté pourrait être trop grande.

M. Werner déplore l'absence de candidats ^(ou professeurs, ou candidats) français à la chaire d'allemand. Il est soutenu par M. Muret qui pense que le modeste du traitement a écarté la sympathie française. Comme une élection se fera prochainement, il voudrait qu'on renouvellât l'inscription en faveur de la chaire ceux qui avaient adhéré à la Faculté des Lettres de Constantinople.

M. B. Bourrier considère la réouverture de l'inscription comme impraticable, se réservant simplement de solliciter les candidats incertains.

M. Muret insiste sur la nécessité absolue d'engager pour la chaire de litt. all. de prendre tout la langue française ^(qui le peut) et le cas d'un Juine allemand.

M. F. François, B. Bourrier, Bergeaux, de Ceven et Bally discutent successivement en réponse à MM. Muret et Werner les divers avantages qui il y aurait à voir cette chaire occupée par un professeur français bien entendu qui il pourra faire la majeure partie de son enseignement en français.

Enfin, ^{sur la proposition} ~~la proposition~~ ^{de M. Bourrier} la proposition initiale de donner une chaire de litt. all. est adoptée.

En conséquence, la Faculté décide de charger 2 professeurs d'élaborer séparément les listes de candidats et de faire chacun un rapport à une séance ultérieure. Le nombre des candidats au vote de 3 semaines n'est pas fixé. Sont désignés comme rapporteurs : pour l'allemand MM. Bally et Bourrier, pour l'anglais MM. F. Martin et Muret, pour la philosophie MM. Olbrechts et Werner.

M. Jacques Delcroix demande l'autorisation de faire à la Faculté un enseignant de Rétorique. On lui demandera d'abord de quelle nature sera cet enseignement.

M. Krakowski dr. d'université de Paris demande l'autorisation d'enseigner comme prof. doc. l'hist. de la philosophie. Sa demande est appuyée de lettres de MM. Fontaine et Vicart. On décide favorablement.

M. P. Bugnet lic. es lettres demande à passer le baccalauréat aux professeurs du certificat pédagogique dans le but d'effectuer

M. Jacques Delcroix

M. Krakowski

Dispena Bugnet

Le Cours & Conférences réglementaires étant terminés à Montigny
on s'occupe. La demande est appuyée par M. Melcher.

M. Leib fait remarquer que M. Buisson devant entrer à
l'École au nouvel an il n'est pas nécessaire de lui accorder une
dispense spéciale. Il prendra les inscriptions et donnera l'ensei-
gnement pédagogique de son retour.

M. Melcher demande à la Faculté de la part de M. Mon-
cel de l'inscrire si elle apprécierait comme ~~thèse~~ thèse d'ac-
tuelle une étude sur un pédagogue allemand contemporain.
La Faculté décide après y avoir vu objection.

M. Le Doyen enjoint à diriger la vacance causée par
le départ de M. Vellmann ~~au département~~ en attirant son
attention sur les grandes difficultés qui opposeront son
remplacement l'obligation ~~exarce~~ imposée à la Faculté de
se choisir le titulaire parmi les professeurs docents.

Le mercredi à 5 h 1/4

Le Secrétaire Richard Jantzen

docteur Suparguer

Anglais fortger